

« CULTIVE-TOI UN AVENIR! »



(source : Terre-en-vue)

Jeunesse et transitions agricoles en Belgique, reconstruire un tissu paysan ?

Guillaume Gillard
en collaboration avec
Anne Berger

avec le
soutien de



Mars 2019



TABLE DES MATIÈRES

1	Introduction : sois jeune et ne te plante pas	5
2	Crise, crise, crise ou le début de la faim ?	7
	Après 2008, le néolibéralisme fait-il (encore) sens ?	7
	Qui nous nourrira ?	
	Un bref état des lieux du secteur agroalimentaire	8
3	Les aspirations de la jeunesse	11
	Jeunes à durée indéterminée	11
	Jeunes, allo maman Bobo ?	12
	Une jeunesse pour nourrir ?	13
4	Quelle jeunesse pour quelle agriculture ?	14
	Agriculteurs « Non-Issus du Milieu Agricole » et « Issus du cadre familial » : si différents ?	14
	Devenir paysan : mais vous êtes fous ?	16
5	Le parcours du cultivant, sols finis et graines de futurs	18
	Accès à la terre	18
	Accès aux capitaux	22
	Rémunération	24
	Quelles pratiques agricoles ?	27
	La reprise : prendre le pas, ou pas, dans les pas de papa ?	29
	Formation	30
	La construction de l'image d'un métier	32
6	Quelles fermes voulons-nous ?	34
7	Conclusion : semer l'avenir	35

Cette étude rédigée par Entraide et Fraternité apporte un éclairage sur les évolutions et adaptations possibles que l'agriculture wallonne – mais aussi européenne et mondiale – pourrait ou devrait entreprendre dans les années qui viennent.

L'agriculture est en effet au croisement d'une série d'enjeux primordiaux pour toute société humaine. Elle est la rencontre entre l'être humain et la nature, dans un dialogue et un travail collectif pour produire la nourriture nécessaire à tout épanouissement humain. En suivant une certaine voie, qualifiée de « productiviste » elle peut permettre de produire des quantités phénoménales de nourriture à très bas coûts, faire ainsi fonctionner les marchés internationaux et créer de l'enrichissement pour quelques-un-e-s. Une autre voie – qui pourrait être appelée « agro-écologiste » - considère l'agriculture comme une activité socio-économique qui permet de nourrir les êtres humains tout en assurant les besoins de durabilité, de résilience et de souveraineté alimentaire des sociétés.

L'agriculture fait partie des secteurs d'activités reconnus comme les principaux contributeurs au dérèglement climatique, mais elle peut aussi se révéler être un levier extraordinaire pour recréer de la vie, améliorer les services écosystémiques et ralentir le réchauffement climatique. Tout dépend de la façon dont on la conçoit et des rôles qu'on choisit de lui donner.

Entre ces deux visions de l'agriculture se retrouvent un ensemble d'hommes et de femmes, de collectifs et d'institutions qui cherchent à développer des modèles qui répondraient à leurs envies et besoins.

L'étude développée par Entraide et Fraternité expose la situation du secteur de l'agriculture en Wallonie, selon les tendances économiques de ces dernières années. À partir de 7 enjeux principaux (l'accès à la terre, l'accès aux capitaux, la rémunération digne du travail agricole, le choix des pratiques, la reprise, la formation à des techniques plus durables et la nécessaire reconstruction de l'image des métiers agricoles), ce document effectue un état des lieux de la situation et des possibilités auxquelles un-e jeune serait confronté-e si il ou elle désirait se lancer dans une activité agricole nouvelle ou une reprise de ferme.

Ce rapport s'avère être en phase avec les ambitions et projets que nourrit le mouvement *Agroecology in Action* (AiA) en Belgique. Les constats et pistes de solutions présentés dans le document d'Entraide et Fraternité viennent corroborer les expériences et dires des citoyen-ne-s qui ont participé aux différents moments d'échange auxquels *Agroecology in Action* s'est associé au cours des années 2018 et 2019, et qui inspirent le mouvement dans ses réflexions et ses actions. Qu'ils ou elles soient producteur-trice-s installé-e-s désirant se lancer dans une transition agroécologique, nouveaux-elles agriculteur-trice-s ou citoyen-ne-s mangeur-euse-s, toutes et tous expriment une volonté de transformer l'agriculture telle qu'elle est pratiquée en majorité dans nos régions, mais ont conscience des défis que cela représente, tant au niveau des pratiques que de la commercialisation et du soutien politique.

Agroecology in Action représente un large mouvement citoyen, qui agit concrètement pour une transition vers des systèmes alimentaires agroécologiques et solidaires. Ses membres œuvrent chaque jour à bâtir des systèmes alimentaires résilients et à offrir des alternatives aux modes de production et de consommation industriels, destructeurs des écosystèmes et du vivant. Dans ce sens, le mouvement a pris une série d'engagements qui ont été développés dans une Déclaration¹ adoptée à l'issue d'un grand forum participatif rassemblant plus de 800 citoyen-ne-s en décembre 2016. Ce mouvement rassemble des paysan-ne-s et petit-e-s producteur-rice-s alimentaires, des associations et des

¹<http://www.agroecologyinaction.be/spip.php?article24>

collectifs citoyens engagés pour l'alimentation durable, des groupes de mangeur·euse·s responsables et solidaires, des chercheur·e·s, des coopératives, des défenseur·euse·s de l'environnement, des PME de l'économie sociale et solidaire, des acteur·rice·s de la santé, des acteur·rice·s de la lutte contre la précarité et pour la justice sociale, des ONGs, etc.

Le travail réalisé par Entraide et Fraternité, couplé aux activités d'*Agroecology in Action*, montrent que des individus autant que des organismes considèrent ces défis comme des opportunités, et non comme des montagnes infranchissables. C'est par l'échange et l'ouverture dans les idées et dans les pratiques que nous pourrions construire un monde dans lequel l'agriculture reprendra sa place comme secteur de premier plan, tant du point de vue de la création d'emplois, de richesses, de lien social que du respect de la nature et du développement de la biodiversité. L'agriculture peut et doit devenir un secteur d'avenir valorisant où le travail, l'implication et les connaissances des producteur·trice·s sont reconnus : ces acteur·trice·s nourrissent le monde, et sont le premier lien avec le monde naturel.

Ce rapport constitue une bonne base pour toute personne – citoyen·ne, décideur·euse politique, organisation – qui désire s'informer sur le monde agricole et aimerait apporter sa contribution aux changements nécessaires à apporter à ce secteur.

L'humanité ne s'arrêtera pas à notre génération. Les jeunes se mobilisent, manifestent, inventent et renouvellent les pratiques agricoles et politiques. Nous nous devons d'agir aujourd'hui et de créer les conditions nécessaires pour que « les effets de [nos] actions soient compatibles avec la permanence d'une vie authentiquement humaine sur terre »², comme nous le rappelle le philosophe Hans Jonas dans ses travaux sur une éthique de responsabilité pour l'humanité.



Inspiration

"Farming as a profession is uniquely distinct from others. Access to services of various professions is required with a lesser frequency (e.g. the services of a doctor or a lawyer), whereas the services of the farmers are required for every meal we have, every day of our lives."

L'agriculture est une profession unique, bien distincte de toutes les autres. Il est moins souvent nécessaire d'avoir accès aux services d'un certain nombre d'autres professions (par exemple les services d'un médecin ou d'un avocat), alors que nous avons besoin des agriculteurs pour chacun de nos repas, chaque jour de notre vie.

Ashish Gupta³

« Le champ défriché du pauvre lui procure des vivres en abondance, mais l'injustice les détruit. »

Proverbes 13:23, La Bible du Semeur

² Jonas, H. (1990). Le Principe responsabilité, Paris, Les Editions du Cerf.

³ Ambassadeur de l'IFOAM (International Federation of Organic Agriculture Movements) pour l'agriculture biologique

INTRODUCTION

sois jeune et ne te plante pas



Mobilisations autour du changement climatique, tendances vers une alimentation plus saine, ancrage local, chômage persistant des jeunes, volonté d'un retour vers « de vraies valeurs » et recherche de métiers qui font du sens... Et si les clés de l'avenir de la jeunesse en Belgique et plus généralement en Europe se trouvaient enfouies dans nos champs ?

"agriculteur consultant la météo du lendemain durant une moisson".

auteur : edouardrgl

source : wikimedia commons

Après avoir dressé un tableau de la situation socio-économique et environnementale, du secteur agricole et agroalimentaire et de la jeunesse en Belgique, nous explorerons, dans cette étude, la place que pourraient prendre les jeunes de 18 à 35 ans dans la transition agricole en Belgique francophone. Dans un second temps nous examinerons les moyens qui pourraient faciliter la transition agricole par les jeunes. L'étude s'adresse aux acteurs du secteur agricole, syndicats et associations, ainsi qu'aux différents échelons de décision politique, au niveau local, régional et fédéral. Les propositions avancées se veulent des pistes de réflexion. Un travail sur les modalités de leur mise en œuvre pourrait être lancé par la suite avec les différentes parties prenantes.

Pour la jeunesse des deux dernières générations dans les pays dits « riches », les perspectives économiques et de choix de carrière ont radicalement changé avec la crise financière de 2008. Parallèlement, la crise environnementale mondiale devient chaque jour plus grave sans initiative majeure de la part des principaux acteurs politiques et économiques. Elle participe à redéfinir les priorités d'une partie des jeunes générations, en témoigne la mobilisation régulière des lycéens et étudiants pour le climat en ce début d'année 2019. Une partie importante des travailleurs des pays dits « développés », et

particulièrement la jeunesse, semble être entrée dans une quête de sens et s'interroge, voire remet en question le système capitaliste². Parmi ces questionnements s'est affirmée la recherche d'une souveraineté alimentaire relocalisée, émancipatrice et respectueuse des équilibres de la terre, qui marque une rupture forte avec les tendances agricoles européennes depuis la 2^e guerre mondiale. (cf. encadré).

Lors du forum mondial pour la souveraineté alimentaire en 2002, la Via Campesina propose une définition de la souveraineté alimentaire. « Le droit des peuples, des communautés et des pays de définir, dans les domaines de l'agriculture, du travail, de la pêche, de l'alimentation et de la gestion forestière, des politiques écologiquement, socialement, économiquement et culturellement adaptées à leur situation unique. Elle comprend le droit à l'alimentation et à la production d'aliments, ce qui signifie que tous les peuples ont le droit à des aliments sûrs, nutritifs et culturellement appropriés et aux moyens de les produire et qu'ils doivent avoir la capacité de subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs sociétés. »³.

En Wallonie et de manière générale en Europe, se pose la question de l'accès à « des aliments sûrs, nutritifs et culturellement appropriés » compte tenu d'une production agroalimentaire

² La référence historique sur le sujet est Graeber D., "On the Phenomenon of Bullshit Jobs: A Work Rant", Strike, 08/2013, <http://www.strikemag.org/bullshit-jobs/>.

Pour une approche détaillée et bien sourcée : Deulay, M., Lacoste, C., Vautier-Chollet, M., « Quand le travail perd son sens », Magazine, EPJTours, <http://magazin.epjt.fr/quand-le-travail-perd-son-sens>. Une recherche sur « Boulots de merdes » sur Youtube amène des résultats instructifs.

³ Via Campesina, « Déclaration pour la Souveraineté alimentaire », 2002, https://nyeleni.org/IMG/pdf/Dclaration_de_Via_campesina_sur_la_Souverainet_alimentaire_de_1996_et_de_2002.pdf

qui crée de nombreux problèmes de santé publique. En raison des inégalités sociales grandissantes et de la détresse économique de certains agriculteurs, la capacité d'avoir « les moyens de les produire » et de « subvenir à leurs besoins » n'est pas non plus assurée.

Cette souveraineté va plus loin que la seule sécurité alimentaire, laquelle « existe, lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, la possibilité physique, sociale et économique de se procurer une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins et préférences alimentaires pour mener une vie saine et active »⁴. Entraide et Fraternité constate que si la sécurité de l'approvisionnement alimentaire est garantie dans les conditions économiques actuelles en Belgique, la simple sécurité alimentaire des familles précarisées est de plus en plus douteuse. Ainsi le nombre de personnes aidées par les banques alimentaires est passé de 122 125 personnes en 2013 à 143 287 en 2016, soit une augmentation de 17,3 % en trois ans, un record depuis la création de ces associations il y a une trentaine d'années⁵. La souveraineté alimentaire pleine et entière en Belgique est quant à elle limitée aux personnes qui se tiennent en dehors du système alimentaire dominant.

En tant qu'ONG de coopération internationale, Entraide et Fraternité soutient le renforcement des capacités des paysans portés par nos partenaires au Sud, les convergences de ces programmes avec les développements en matière de

souveraineté alimentaire en Europe sont nombreuses. Nous considérons ainsi que la lutte pour la souveraineté alimentaire doit être menée conjointement entre le Nord et le Sud, afin d'aboutir à un changement structurel dans la manière de concevoir l'agriculture et l'alimentation. Ceci pose la question de la relocalisation des marchés agricoles, qui redéfinirait les lignes du libre-échange dont souffrent de nombreux paysans du Sud mais aussi du Nord.

Le besoin de réévaluer notre approvisionnement alimentaire offre une opportunité aux jeunes laissés-pour-compte de la crise de 2008. Garantir la souveraineté alimentaire en Belgique signifie réinvestir notre agriculture, en redevenir partie prenante, et investir ressources et énergies dans son redéploiement. Ces jeunes en recherche pourraient occuper cet espace, et ainsi rompre les spirales d'exclusion et accélérer les changements du modèle de production et de distribution agroalimentaire nécessaires pour garantir la souveraineté alimentaire dans un monde en pleine mutation géopolitique et écologique. Pour cela il faudra lever une à une les difficultés d'accès à la terre, aux savoirs et aux premiers financements pour les nouvelles fermes et les fermes en transition.

Êtes-vous prêts, cher lecteur ? Alors mettons-nous en route vers les champs d'une alimentation choisie avec des jeunes remplis d'énergie !

Méthodologie de l'étude

Cette étude s'est appuyée sur trois types de sources.

- Le contenu de certains séminaires du master Agroécologie de L'ULiège -ULB - Agro-Paris-Tech ainsi que les rencontres faites dans ce cadre.
- Des sources scientifiques, institutionnelles, légales et associatives récentes.
- Une série d'interviews auprès de cinq partenaires jugés pertinents, asbl, syndicats et exploitants :
 - Serge Peereboom du Mouvement d'action paysanne (MAP), entretien mené à la ferme Arc-en-ciel à Wellin le 28/09/18
 - Astrid Ayral de la Fédération unie des groupements d'éleveurs et agriculteurs (FUGEA), entretien mené le 11/10/18 dans les locaux d'Entraide et Fraternité.
 - Sébastien Geens et Olivier Plunus de la Fédération des jeunes agriculteurs (FJA), section jeunesse de la Fédération wallonne des Agriculteurs, entretien mené le 19/10/2018 dans les locaux de la FJA.

- Zoé Gallez de Terre-en-vue (TEV), entretien mené le 19/10/2018 dans les locaux de Terre-en-vue.

- Quentin Ledoux, producteur de canards à la ferme du CoinCoin, entretien mené à Louvain-La-Neuve le 12/11/18.

Le MAP est une assemblée de paysannes, de paysans et d'autres travailleurs de l'agriculture créé en 1998 sous la houlette de la Fédération unie des groupements d'éleveurs et agriculteurs. Le MAP s'attache à faire reconnaître publiquement l'existence et la spécificité de l'agriculture paysanne, suivant les principes de la souveraineté alimentaire et de l'agroécologie.

Terre-en-vue est une asbl qui cherche à répondre aux défis de l'agriculture en Belgique, notamment en accompagnant des projets d'installations et de transmissions de fermes et en développant une expertise sur l'accès et la protection des terres.

Les propositions de l'étude sont issues de ces différentes sources ainsi que des tendances politiques récentes relevées dans la presse et dans divers forums pour un système alimentaire alternatif.

⁴ Comité de la Sécurité Alimentaire Mondiale (FAO), S'entendre sur la terminologie, CSA, 39e session, 15-20 octobre 2012, p.6-\$17, <http://archive.wikiwix.com/cache/?url=http%3A%2F%2Fwww.fao.org%2Fdo crep%2Fmeeting%2F026%2FMD776F.pdf>

⁵ Voir l'analyse de Vivre Ensemble : Renato Pinto « Donner les invendus des supermarchés aux associations, tous gagnants ? », avril 2017, <https://vivre-ensemble.be/Donner-les-invendus-des-supermarchés-aux-associations-tous-gagnants>



CRISE, CRISE, CRISE ou le début de la faim ?

Après 2008, le néolibéralisme fait-il (encore) sens ?

Vers la fin des années 90, on avait présenté le triomphe du capitalisme couplé à une démocratie émancipatrice comme la Fin de l'Histoire⁶. La crise de 2008 a subitement rebattu les cartes et a laissé les pays les plus riches en questionnement.

La confiance dans le système d'échange néolibéral est au plus bas parmi une large frange de la population : 85% des répondants du dernier baromètre mondial de l'ITUC (confédération internationale des syndicats) demandent à ce que les élites économiques et politiques aient à répondre de leurs décisions économiques et écologiques⁷. 93% des sondés dans ce même baromètre demandent que leur gouvernement prennent des mesures contre les abus des conglomérats transnationaux⁸.

Ce système est contesté pour ses impacts sociaux et environnementaux et cette contestation est en proie à une répression, au Nord comme au Sud. Ces dernières années, de plus en plus d'activistes, syndicalistes, leaders de mouvements sociaux se sont vus condamnés à des peines de prison et à de lourdes amendes⁹. Parallèlement, le nombre de militants assassinés pour défendre les droits humains et l'environnement est en

augmentation régulière à travers le monde¹⁰. Parmi eux, nombreux sont les militants pour la défense de leur lieu de vie ou des ressources naturelles, telles que l'eau et la terre. Global Witness¹¹ atteste d'ailleurs dans son rapport Defenders Annual Report que **l'opposition à l'agrobusiness est devenue la première cause de mortalité chez les militants**, avec 46 militants protestants contre des projets agroindustriels tués en 2017 sur un total de 207 militants environnementaux et pour le droit à la terre morts la même année.



⁶ Fukuyama, F. (1992), *La Fin de l'histoire et le Dernier Homme*, Paris, Flammarion, coll. Histoire, 1992, 452 p.

⁷ Kantar Public, (2017), "Global poll", The International trade union confederation, 2017, p.12

⁸ Ibid, p.11

⁹ Voir les analyses d'Entraide et Fraternité : Hélène Capocci, « Désobéir mode d'emploi », décembre 2016, <https://www.entraide.be/Desobeir-mode-d-emploi> ; Christophe Cornet, « La criminalisation des mouvements sociaux en Belgique : Sommes-nous des terroristes en puissance ? », mai 2014 (Cette étude a été finalisée pendant le mouvement des gilets jaunes, elle est criante d'actualité), <https://www.entraide.be/Criminalisation-des-mouvements-sociaux>

¹⁰ Global Witness, Defenders Annual report, 2017 : <https://www.globalwitness.org/en/campaigns/environmental-activists/defenders-annual-report/>

¹¹ Global Witness est une ONG qui mène des campagnes contre les conflits et la corruption liés aux ressources naturelles ainsi que contre les violations des droits environnementaux et des droits humains qui y sont associées.

L'urgence de la sauvegarde de la vie sur terre est pourtant de plus en plus évidente. Les seuls chiffres du réchauffement climatique devraient inspirer l'action, comme le pointe le rapport du GIEC sur le réchauffement à 1,5°C publié le 8 octobre 2018¹². Combinés avec ceux qui attestent la perte de la biodiversité et de la lente diminution des rendements agricoles¹³, ils donnent l'étendue claire de la nécessité des transitions écologiques à mettre en place.

Le monde économique voit dans ces défis de nouveaux marchés à investir. Il développe donc de nouvelles offres de biens et services qui y répondent de façon plus ou moins efficace, et plus ou moins disruptive. Par exemple les récentes recherches d'Exxon pour développer des biocarburants à base d'algues captatrices de carbone¹⁴ pourraient avoir un impact radical si de tels carburants venaient à remplacer les carburants fossiles, mais ne remettent pas du tout en question la prédominance des compagnies pétrolières et la dépendance à l'énergie de l'activité économique.

De même, dans le milieu agricole et de l'agrobusiness, de nombreuses alternatives à l'agriculture hautement mécanisée et chimisée se développent, telles que l'agriculture intelligente face au climat, l'agriculture biologique, l'agroforesterie, l'agriculture de conservation. Cela peut cependant entretenir un certain flou quant aux objectifs finaux de ces techniques. Or, comme le disent nos collègues français du CCFD-Terre solidaire, « la seule garantie face à la tentation de nombreux acteurs d'utiliser le flou des termes pour légitimer des fausses solutions demeure leur encadrement qui ne peut qu'être le résultat d'une volonté politique »¹⁵.

Cette volonté politique se fait attendre. Le GIEC appelle à « décarboner » l'économie en douze ans sous peine de dégâts irréversibles à la biosphère,¹⁶ tandis que le secrétaire général de l'ONU réduit ce délai à deux ans¹⁷. Il ne nous reste, au niveau de consommation actuelle, que 10 ans de « budget carbone » avant l'emballement au-dessus du seuil maximal

de réchauffement à 1,5°C préconisé par l'ONU¹⁸. Les actions décisives pour freiner le réchauffement climatique de la part des leaders politiques et des grands détenteurs de capitaux tardent cependant à venir.

Qui nous nourrira ? Un bref état des lieux du secteur agroalimentaire

Nous souhaitons rappeler ici les limites du système alimentaire dominant en Europe, tel que Maxime Caudron l'a décrit dans une précédente analyse d'Entraide et Fraternité¹⁹. **Alors que le système alimentaire européen est dépendant de nombreuses ressources pour remplir sa mission de nourrir la population** (énergie, bonnes conditions climatiques, eau douce, mais aussi des êtres humains qui travaillent la terre), **il participe paradoxalement à la destruction de ces mêmes ressources**. Il se met donc lui-même en danger et en position de ne plus pouvoir assumer cette mission.



Galaxie des marques agroalimentaires

¹² Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. UN-IPCC, (2018), "GLOBAL WARMING OF 1.5°C", UN, 6/10/2018: <http://www.ipcc.ch/>

¹³ COPA-COGECA : Communiqué de presse du 19/09/2018, "La COPA et la COGECA confirment la baisse de plus de 10% de la production européenne de céréales", 19/09/2018, <https://copa-cogeca.eu/Download.ashx?ID=1864222&fmt=pdf>

Céréales : Gammans M., Mérel P., and Ortiz-Bobea, A., "Negative impacts of climate change on cereal yields: statistical evidence from France", Environmental research letters, n.12, May 01/05/2017, <https://doi.org/10.1088/1748-9326/aa6b0c>

Légumes : Pauline, F.D., et al., "Effect of environmental changes on vegetable and legume yields and nutritional quality", PNAS, 26/11/2018, <http://www.pnas.org/content/115/26/6804>

Général : Zhao et Alal., "Temperature increase reduces global yields of major crops in four independent estimates", PNAS, 29/08/2017, <http://www.pnas.org/content/early/2017/08/10/1701762114>

¹⁴ <https://energyfactor.exxonmobil.com/science-technology/algues/>

¹⁵ Sablé, A-L., « Nos terres valent plus que du Carbone », CCFD-Terre solidaire, 2018, p.6

¹⁶ UN-IPCC, op.cit.

¹⁷ « Climat : le chef de l'ONU appelle à ne plus perdre de temps alors que le monde change sous nos yeux », ONU, 10/09/2018, <https://news.un.org/fr/story/2018/09/1023262>

¹⁸ UN-IPCC, op.cit.

¹⁹ Voir l'analyse d'Entraide et Fraternité : Maxime Caudron, « Agriculture : comment éviter le mur », décembre 2016, <https://www.entraide.be/Agriculture-comment-eviter-le-mur>

Tout d'abord au niveau environnemental, le secteur agricole est responsable de dégâts sans précédent. L'agriculture industrielle est ainsi à l'origine de près d'un tiers des émissions de gaz à effet de serre, à cause des émissions directes (rejets azotés des engrais, méthane des élevages intensifs) mais aussi indirectes en amont (fabrication d'engrais à base de dérivés de produits pétroliers) et en aval (transport, transformation). Les dégâts touchent également les écosystèmes avec un impact sans précédent sur la biodiversité. Les rejets d'azote, de méthane et de phosphates polluent l'air, les rivières et les nappes phréatiques. Les monocultures et la mécanisation entraîne l'érosion des sols. Pablo Servigne²⁰ n'hésite pas à parler de sixième extinction massive, alors que 40% de l'économie planétaire reposerait sur les services écosystémiques. L'agriculture est pourtant l'activité humaine qui dépend le plus des conditions climatiques. Face aux événements climatiques extrêmes et à l'élévation du niveau de la mer, induite par le réchauffement, de nombreuses exploitations vont souffrir voire disparaître, d'autant que les espèces cultivées par l'agriculture industrielle sont choisies plutôt pour leur rendement, que pour leur capacité d'adaptation. Le secteur agroalimentaire est également fortement dépendant des produits pétroliers ou dérivés du pétrole et du phosphore utilisé pour les engrais chimiques, alors même que les réserves de ses ressources diminuent fortement au niveau mondial.

L'agriculture industrielle n'appauvrit pas seulement la terre mais aussi les êtres humains. En pariant sur l'augmentation des rendements grâce aux technologies, les agriculteurs se sont retrouvés fortement endettés. Si les volumes produits ont beaucoup augmenté, cela a aussi contribué à faire baisser les prix. Les monocultures accentuent leur dépendance au cours mondial d'un seul produit. La taille des fermes a également beaucoup augmenté, parallèlement à la baisse drastique du nombre d'agriculteurs, ceux qui restent se retrouvant parfois très isolés. Tous ces éléments engendrent de grandes détresses financières, psychologiques et sociales chez les exploitants.

Enfin, le secteur alimentaire fait face à des vulnérabilités structurelles internes. Le rapport « Too big to feed » de IPES

Food²¹ démontre à quel point ces chaînes agroalimentaires sont concentrées entre quelques acteurs à chaque niveau de la chaîne. **Trois conglomérats, nommément, Dow-Dupont (USA), ChemChina-Syngenta (Chine-Suisse) et Bayer-Monsanto (Allemagne), contrôlent ainsi 70 % du marché des intrants agricoles. La situation est comparable sur le marché des semences.** À l'autre bout de la chaîne, 10 des plus grandes compagnies de vente aux détails constituent 29,3% du revenu mondial généré par ce secteur pourtant protéiforme²². Ces groupes possèdent donc de facto la capacité de définir les prix et la qualité des produits tout au long de la chaîne²³. Entre les deux, le marché des aliments transformés est également entre les mains de quelques grands groupes (Unilever, Pepsico, Nestlé, ...). Or « **dépendre de si peu d'acteurs pour une préoccupation aussi vitale est un danger en soi** »²⁴, d'autant que les intérêts des populations à nourrir et ceux de ces grands groupes ne sont pas vraiment alignés...

La mission de base du secteur alimentaire est de nourrir la population aussi sainement que possible. Or les problèmes sanitaires qui accompagnent notre alimentation sont nombreux : exposition aux résidus de pesticides avec toutes ses conséquences (cancers, asthme, perturbations du système endocrinien, ...), épidémies de maladies de type grippe aviaire ou plus récemment grippe porcine, baisse de la qualité nutritionnelle des aliments et ravages dus à la surconsommation de produits hyper-transformés contenant trop de graisse, de sel, de sucre et d'additifs. La population mondiale voit une augmentation de 0,4% d'obèses par an depuis 2010 et a atteint 672 millions d'obèses en 2016²⁵. A contrario en 2013, 40 millions de personnes en Europe n'avaient pas accès à un apport énergétique quotidien suffisant²⁶, le nombre de personnes souffrant de malnutrition due à une absence de nourriture de qualité étant bien supérieur. « **Si l'augmentation quantitative de l'offre alimentaire a permis d'accroître l'espérance de vie, l'augmentation du nombre de maladies dues à une alimentation malsaine et peu variée entraîne donc une baisse de l'espérance de vie en bonne santé** »²⁷.

²⁰ Servigne P. Stevens R., Comment tout peut s'effondrer. Petit manuel de collapsologie à l'usage des générations présentes, Seuil, 2015

²¹ L'IPES-Food est un panel international d'experts sur les systèmes alimentaires durables, co-présidée par Olivier De Schutter, ancien rapporteur spécial des Nations Unies pour le droit à l'alimentation.

²² IPES Food, op.cit.

²³ Mooney, P., Too big to feed, IPES-Food, 2017, offre une description détaillée de la situation de concentration du pouvoir économique au niveau agroalimentaire. Crédit image, Idem, p.44

²⁴ Servigne P. Stevens R. (2015), op.cit.

²⁵ FAO, « L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le Monde », 2018, <http://www.fao.org/state-of-food-security-nutrition/fr/>

²⁶ Toute l'Europe, « Quand la faim et la malnutrition augmentent en Europe », 31/08/2018, <https://www.touteleurope.eu/actualite/quand-la-faim-et-la-malnutrition-augmentent-en-europe.html>

²⁷ Caudron M. (2016), op.cit.

Face à ces constats, une part de plus en plus significative de la population des pays du Nord est en demande d'une offre alimentaire produite au niveau local, de qualité, garantie sans produits chimiques²⁸. L'aspect nutritionnel sert également à justifier la demande d'un autre système alimentaire. Cette demande pose aussi la question de l'accessibilité aux plus démunis d'une alimentation saine²⁹.

L'offre alimentaire par des voies alternatives aux supermarchés, telles que la vente en épicerie BIO de quartier, en magasin de fermes, ou par groupe d'achat de paniers, a augmenté. La création de plus de 4000 points de vente alternatifs représente une croissance des structures de distribution BIO de près de 18% entre 2016 et 2017 en France. Cela se marque aussi par une augmentation de 14,4 % de producteurs certifiés en France et de 8,8 % en Wallonie³⁰.

La convergence de la volonté de souveraineté alimentaire et des urgences environnementales est un défi majeur qui crée des opportunités. La jeunesse de nos régions pourrait trouver dans la lutte pour ces objectifs les débouchés qui lui donneraient un avenir et rendrait du sens à bien des vies, que certains n'hésitent plus à qualifier de sacrifiées³¹.



²⁸ Statista, « Qu'est-ce qui vous intéresse spécifiquement dans l'idée d'un produit local ? », 2015, <https://fr.statista.com/statistiques/542491/raisons-interet-produits-locaux-france/>

²⁹ Voir l'analyse d'Entraide et Fraternité : Élisabeth Lagasse, « Réseaux alimentaires alternatifs : élitisme ou émancipation », avril 2017, <https://www.entraide.be/Elitisme-ou-emption>

³⁰ Agence Bio, « Repères chiffrés 2017 du BIO en France », 2018, http://www.agencebio.org/sites/default/files/upload/agencebio-dossierde-pressechiffres220218_0.pdf

Statista, « Chiffre d'affaires des produits biologiques en France de 1999 à 2015 (en milliards d'euros) », 2018, <https://fr.statista.com/statistiques/490979/chiffre-affaires-produits-bio-france/Intere>

Beaudelot, A. Goffin, S., « Les chiffres du BIO en 2017 », BioWallonie, mai 2018 », <https://mkObiowalloniejo431r.kinstacdn.com/wp-content/uploads/2018/05/Le-bio-en-chiffre-2017.pdf>

³¹ Molenat, X., « Des générations sacrifiées », Sciences Humaines », avril 2014, https://www.scienceshumaines.com/des-generations-sacrifiees_fr_32304.html



LES ASPIRATIONS de la jeunesse

source : Entraide et Fraternité

Jeunes à durée indéterminée³²

L'expression « jeune à durée indéterminée », proposée par une étude de la Centrale des syndicats chrétiens (CSC) désigne un jeune qui n'a pas de sécurité de l'emploi, pas de possibilité de fonder une famille, ni d'envisager un avenir stabilisé faute de ressources économiques suffisantes et régulières. **C'est un jeune qui ne peut pas faire de projet de vie.**

Dix ans après la crise financière, le chômage de toutes les classes d'âge est en baisse en Belgique, sauf celui des 15-25 ans³³. Il y a 13,7 % de demandeurs d'emploi dans la population capable d'une activité en Wallonie³⁴, 16,2% à Bruxelles³⁵. Les moins de 25 ans représentent 21% de cette population. Notons toutefois que cette baisse du chômage est à relativiser car elle ne serait pas synonyme d'amélioration des conditions de vie de la population. Elle est plutôt le résultat de la précarisation des emplois et du renvoi des allocataires vers les systèmes d'assistance communale (CPAS) et vers la solidarité familiale ou caritative³⁶.

Dans le système de sécurité sociale belge, l'accès aux aides à l'insertion est de plus en plus conditionné³⁷ : soit par l'obtention d'un diplôme entre 18 et 21 ans, soit par l'acceptation de contrats précaires pour obtenir les 12 mois d'emploi à temps plein, minimal éligible pour les allocations chômage. Or les emplois proposés aux travailleurs entrants sur le marché sont majoritairement intérimaires ou sous-payés par rapport au niveau de compétences demandés³⁸.

Certains postes proposés sont précaires avec des contrats de rémunération à la tâche et une protection sociale réduite, ou encore des bricolages légaux faisant d'un employé un indépendant sous contrat auprès de son unique « client-employeur ».

Une enquête récente pour la CSC constate que 22% des jeunes répondants (18-30 ans) considèrent leur situation économique comme plutôt mauvaise³⁹. Si l'on prend en compte le biais de l'étude (les jeunes précarisés sont moins touchés par les outils numériques utilisés pour l'étude⁴⁰), ainsi que la

³² Nous remercions les jeunes-CSC pour ce néologisme, « Être jeune à durée indéterminée, ça n'a ni ni », mars 2018, www.jeunes-csc.be/canvanin

³³ Statbel, « Emploi et chômage. Pour la première fois, 70% des 20 à 64 ans occupaient un emploi au troisième trimestre 2018 », novembre 2018, <https://statbel.fgov.be/fr/themes/emploi-formation/marche-du-travail/emploi-et-chomage>

³⁴ FOREM, « Photo locale de la demande d'emploi », octobre 2018, <https://www.leforem.be/chiffres-et-analyses/chiffres.html>

³⁵ Statbel, « Emploi et chômage. Le taux de chômage baisse à 6,1% au deuxième trimestre 2018 », octobre 2018, <https://statbel.fgov.be/fr/themes/emploi-formation/marche-du-travail/emploi-et-chomage>
Actiris, « Evolution du marché bruxellois, rapport mensuel », septembre 2018, <http://www.actiris.be/Portals/36/Documents/fr/RMO9-2018.pdf>

³⁶ Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale du gouvernement fédéral, « Des faits et des chiffres », septembre 2018, http://www.luttepauvrete.be/chiffres_revenu_integration.htm

Voir l'étude de Vivre Ensemble : Isabelle Franck, « Un jeune sur cinq ! Génération pauvreté ? », septembre 2012, <https://vivre-ensemble.be/Un-jeune-sur-cinq-Generation-pauvrete> (Les chiffres sont un peu datés mais l'analyse est d'actualité.)

³⁷ Voir les différentes réformes du droit social en cours en Belgique.

³⁸ Graeber, op.cit. Et Voet, L., « Le gouvernement joue avec notre avenir », CSC, janvier 2016, <http://www.jeunes-csc.be/campagnes-en-cours/gouvernement-joue-avec-notre-avenir>

³⁹ Vendramin, P., « Enquête auprès des jeunes de 18-3530 ans », UCL pour CSC-ACV, 2018, p.21 et « Les jeunes veulent un emploi sur et intéressant » dans L'info, 26/10/2018, pp.5-9, <https://www.csc-en-ligne.be/Images/enquete-jeunes-csc-tcm187-441209.pdf>

⁴⁰ Vendramin, ibidem, p.2

pudeur à se juger pauvre⁴¹, on peut considérer que ce chiffre déjà alarmant est probablement sous-évalué.

Les mêmes jeunes rapportent pour 27,5% vivre chez leurs parents⁴². Ceci s'explique sans doute par la précarité des situations d'emploi en Wallonie, avec seulement 59,3 % d'entre eux estimant avoir la sécurité de l'emploi. Ils se disent peu confiants par rapport à leur avenir professionnel avec 60% d'inquiets et 28% de préoccupés⁴³. Dans ce cadre, « la génération Tanguy restera à la maison par contrainte, car comment prendre son indépendance quand on ne sait pas quel revenu on aura dans 3 mois », nous dit Ludovic Voet de la CSC, « imaginez le jeune qui décroche un CDD de 3 mois à 1500€ bruts et qui n'est pas engagé ensuite, quand pourra-t-il faire des projets ? »⁴⁴.

Dans une société qui doit mener une transition, voire une révolution, vers une économie plus durable, 81% de ces jeunes se disent prêts à acquérir de nouvelles compétences pour un meilleur accès à un emploi stable⁴⁵. Parmi ces jeunes, certains pourraient représenter un vivier de porteurs d'alternatives agricoles.

Jeunes, allo maman Bobo ?

Parmi les jeunes, il y a également ceux pour qui les choses sont plus faciles. Ils sont diplômés d'universités, promis à des carrières plutôt prestigieuses et moins chahutées. Mais pour certains, le système de salariat dans certains métiers considérés comme « absurdes » ne passe plus. L'intégration au système économique dominant ne se fait plus automatiquement et, confrontés aux limites et aux contradictions de ce système, beaucoup d'entre eux cherchent une échappatoire⁴⁶.

Ce sont principalement des jeunes gens très qualifiés qui cherchent à redéfinir leur rapport au travail. Face au vide ressenti et à l'impression de n'être qu'un des rouages d'une machine qui leur échappe, **ces cadres supérieurs cherchent « la proximité avec la matière et le monde physique, et l'ancrage dans un territoire limité »**⁴⁷. D'où l'envie d'un retour aux travaux artisanaux et agricoles, principalement en milieux urbains⁴⁸.

Ces choix ne sont pas sans risques d'un point de vue financier compte tenu du contexte économique actuel, mais les perspectives en termes de bien-être et d'accomplissement personnel sont immenses⁴⁹. L'impression de retrouver une liberté dans la gestion du temps de travail, la possibilité de contacts familiaux plus approfondis ou encore « la fierté de l'artisan » face à un travail tangible et visible sont autant de facteurs perçus comme positifs.



source : creative commons

Ils sont le cadre publicitaire reconverti en pâtisserie, le directeur financier devenu restaurateur, le programmeur devenu agriculteur bio dont nous avons entendu parler entre amis ou via les réseaux sociaux⁵⁰. Alors que leur légende domine le discours médiatique, les statistiques les concernant sont plus difficiles à obtenir.

C'est parmi ce groupe que se recrutent la plupart des jeunes qui appartiendront au groupe social dit des « NIMAculteurs », néologisme qui signifie agriculteurs/paysans Non-Issus du Milieu Agricole⁵¹. Là aussi, il y a un vivier de porteurs de transitions en puissance.

Une jeunesse pour nourrir ?

Tous ces jeunes partagent une aspiration commune à une vie digne, une vie qui crée du sens. Le choix de retourner au travail de la terre émane à la fois d'une recherche d'authenticité et de la volonté de se réapproprier l'alimentation dans une société industrialisée⁵².

Si la demande des concitoyens pour une agriculture plus locale et plus respectueuse des équilibres naturels existe, le retour aux métiers de la terre et la transformation agroalimentaire de petite échelle restent limités par une série de facteurs économiques et sociaux. En témoignent les difficultés rencontrées par ceux qui se lancent ou reprennent une exploitation agricole.



source : creative commons

⁴¹ Voir l'analyse de Vivre Ensemble Éducation, Gerard Warnotte, « Pauvreté et exclusion sociale, une société de moins en moins humaine ? », Vivre Ensemble, vivre ensemble, ?, octobre 2012

⁴² Vendramin, ibidem, P., op.cit. p.22

⁴³ Vendramin, Ibidem

⁴⁴ Voet, L., op.cit.

⁴⁵ Vendramin, P., op.cit.

⁴⁶ Cassely J.-L. (2017), La Révolte des Premiers de la Classe, Métiers à la con, quête de sens et reconversions urbaines, Arkhé

⁴⁷ Cassely J.-L., Ibidem

⁴⁸ Miller, M., « Le hipster pâtissier est aujourd'hui plus valorisé que le cadre sup' de la Défense », Le Monde, 17/07/2017, https://www.lemonde.fr/campus/article/2017/07/17/le-hipster-patissier-est-aujourd-hui-plus-valorise-que-le-cadre-sup-de-la-defense_5161299_4401467.html

Durand, J.M., « Comment les nouvelles générations de jeunes diplômés fuient les "métiers à la con" », Les Inrocks, 07/05/17, <https://www.lesinrocks.com/2017/05/07/idees/comment-les-nouvelles-generations-de-jeunes-diplomes-fuient-les-metiers-la-con-11942137/>

⁴⁹ Thieffry M., « Les métiers manuels deviennent tendance », Le Soir, 31/12/2017, <https://plus.lesoir.be/131759/article/2017-12-31/les-metiers-manuels-deviennent-tendance> ;

Durand, J.M., Les Inrocks, op.cit.

⁵⁰ Durand, op.cit. et, Miller, op.cit. et, Cassely, op.cit.

⁵¹ Voir l'analyse d'Entraide et Fraternité : Luis Arenas « Personnes non-issues-du-Monde-Agricole ; Nimaculteurs, une nouvelle paysannerie », avril 2018, <https://www.entraide.be/NIMAculteurs-trices-une-nouvelle-paysannerie>

⁵² Quelques titres de presse récents : Moati, P., « Les grands acteurs du marché alimentaire doivent refonder leur légitimité », Le Monde, 25/10/2018, https://www.lemonde.fr/idees/article/2018/10/25/les-grands-acteurs-du-marche-alimentaire-doivent-refonder-leur-legitimite_5374171_3232.html

« Comment améliorer un système alimentaire local ? », Radio Canada, 7/11/2018, <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1134356/insecurite-alimentaire-politiques-municipales-windsor-essex> ;

Banque Triodos, « Vos investissements peuvent réduire le gaspillage alimentaire ! », SOSOir, 9/11/2018,

<https://sosoir.lesoir.be/banque-triodos/vos-investissements-peuvent-reduire-le-gaspillage-alimentaire> ;

CIRAD, « Alimentation | Des stratégies innovantes émergent au cœur des sociétés en urbanisation », 14/11/2018, <https://www.cirad.fr/actualites/toutes-les-actualites/articles/2018/evenements/alimentation-durable-innovations-au-caeur-des-societes-en-urbanisation>



source : Entraide et Fraternité

QUELLE JEUNESSE pour quelle agriculture ?

Les jeunes qui se lancent en agriculture se partagent entre les nimaculteurs et ceux issus du milieu agricole. ils rencontrent des difficultés similaires, bien qu'à des échelles différentes. Les anciens agriculteurs, le plus souvent exploitants « conventionnels », ont peur, quant à eux, de laisser des jeunes entrer dans un métier jugé sans avenir. Ils ont cependant un rôle-clé à jouer dans les transitions à venir.

Agriculteurs « Non-Issus du Milieu Agricole » et « Issus du cadre familial » : si différents ?

Les NIMAculteurs n'ont pas de lien historique au monde agricole et portent des visions différenciées et très éclectiques de ce que devrait être l'agriculture de demain. Les syndicats agricoles sont unanimes pour dire que ce groupe est composé autant de doux rêveurs que de porteurs de projets agricoles solides et convaincants⁵³. Ils représentent le groupe comprenant le plus d'exemples d'installations porteuses de changements structurants.

Cette jeunesse non-agricole pourrait contribuer à répondre aux crises en cours mais ils ne sont pas les seuls concernés par ce défi. Dans un contexte agricole désastreux, particulièrement pour les éleveurs et les céréaliers, la jeunesse issue du milieu agricole se questionne, elle aussi, sur la suite à donner aux activités familiales.

Ces deux groupes développent en général des projets agricoles de tailles et de types très différents. Très peu de NIMAculteurs se lancent dans l'élevage bovin ou les grandes cultures.

Ils préfèrent le maraîchage intensif sur petite ou moyenne surface (culture de légumes et petits fruits) ou les petits élevages, caprins (chèvres) ou ovins (moutons)⁵⁴. Les raisons de ces choix sont de plusieurs ordres : culturel d'abord, avec une autre vision des objectifs de la ferme que la seule production⁵⁵ ; économique ensuite avec l'impossibilité d'acquérir ou de louer une grande superficie de terres⁵⁶. Astrid Ayrat de la Fédération unie des groupements d'éleveurs et d'agriculteurs (FUGEA) et Zoé Gallez de Terre-en-vue pointent aussi la « peur du bovin », animal d'environ 750 kg, comme un autre facteur limitant l'attrait de ce type d'élevage auprès des nouveaux venus⁵⁷.

Les « issus » du milieu agricole, quant à eux, lorsqu'ils sont dans les conditions pour reprendre, deviennent héritiers d'exploitations plus importantes. Ils peuvent chercher soit à maintenir, agrandir ou diminuer la taille de cette ferme en fonction de leurs capacités et envies⁵⁸. Ils peuvent le faire, soit en maintenant les techniques héritées (c'est-à-dire les façons de cultiver) de leurs parents soit, pour une minorité grandissante, entamer une transition vers d'autres modes de production⁵⁹ (par exemple en optant pour un élevage

conventionnel en autonomie fourragère évoluant vers l'élevage extensif en bio). Sébastien Geens de la Fédération des jeunes agriculteurs (FJA) évoque cependant le risque d'être mal considéré dans le milieu lorsque l'on réduit la taille de son exploitation et/ou son temps de travail : « Il y a encore cette mentalité ancienne agricole : on travaille à la ferme et on ne fait rien d'autre, ou on est fainéant⁶⁰ ». De même, des transitions techniques très rapides ou vues comme trop radicales peuvent être mal perçues par le voisinage agricole.

Le rôle clé des agriculteurs en activité dans les processus de transition est discuté par Philippe Baret dans une récente interview publiée par SOS faim : « Les agriculteurs conventionnels situés entre (les) deux extrêmes [que sont l'agrobusiness et les fermes de petites échelles] sont un levier d'action important pour lutter contre le réchauffement cli-

matique. Si leur choix est de s'orienter vers un modèle plus agroécologique, ils auront, vu leur importance relative, un impact important sur les indicateurs de biodiversité et de changement climatique⁶¹ ». **Pour contrebalancer les dégâts de l'agroindustrie, il est capital de remettre en question nos éventuels préjugés sur les agriculteurs conventionnels, de les considérer comme des alliés et ne pas négliger la nécessaire articulation entre les différentes formes d'agricultures.**

Les deux groupes, agriculteurs néophytes et entrepreneurs, se rencontrent dans les difficultés pour se lancer dans l'activité. Ces difficultés partagées pourraient servir de terreau pour inspirer une vraie politique de redéploiement agricole, créatrice d'emplois stables et revalorisant l'image écornée du métier.



Alice et les chèvres (©Terre-en-vue)

⁵³ Entretiens réalisés dans le cadre de la présente étude (voir encadré)

⁵⁴ Mentionnés dans entretiens FJA, FUGEA et MAP

⁵⁵ Entretien MAP

⁵⁶ FIAN –OXFAM, ed. : Santacattarina, P., L'accès au foncier au Sud comme au Nord, 2014, <https://www.fian.be/L-acces-a-la-terre-au-sud-comme-au-nord>, Voir l'analyse d'Entraide et Fraternité : Juliette Villez, « L'accès à la terre en Wallonie », Entraide et Fraternité, mai 2015, <https://www.entraide.be/acces-terre-wallonie>

Préoccupation également exprimée dans les entretiens FJA, FUGEA, MAP

⁵⁷ Entretien FUGEA, entretien avec Zoé Gallez de TEV

⁵⁸ Entretien FJA

⁵⁹ Entretiens FJA, FUGEA, TEV

⁶⁰ Propos recueilli par Aka, N., COJ, « Au bonheur relatif des jeunes agriculteurs » in COJ#13, juillet 2017, p.9

⁶¹ Coopman, P., « La place des agricultures conventionnelles pour lutter contre les changements climatiques : Un entretien avec Philippe Baret », novembre 2018, <https://www.sosfaim.be/news/les-agricultures-conventionnelles-sont-importantes-pour-lutter-contre-le-rechauffement-climatique/>

Devenir paysan : mais vous êtes fous ?

Il est extrêmement douloureux pour un artisan de déconseiller à ses propres enfants de reprendre son métier. Au cours des enquêtes et des rencontres qui ont jalonné la préparation de cette étude, ce fut malheureusement un thème récurrent : « Mon fils ne reprendra pas, il a bien raison⁶² » ; « Mes filles ? Elles sont parties à la ville, c'est mieux comme ça⁶³ » ; « J'aurais aimé qu'ils (ses fils) reprennent mais on ne peut pas vouloir de cette vie-là⁶⁴ ». Seuls 3 % des agriculteurs en place seraient prêts à conseiller leur métier à des jeunes⁶⁵.

Pourquoi ce refus et cette peur de laisser la ferme à la génération suivante ? Les raisons techniques et sociales sont nombreuses mais le diagnostic se cristallise autour de l'enjeu majeur de la condition sociale et humaine du paysan. Ainsi Serge Peereboom, porte-parole du Mouvement d'action paysanne (MAP) nous exprime avec un mélange de passion et de désarroi : « De tout temps, le paysan a été libre. Il a toujours travaillé dur. Je ne dis pas que c'est un métier... C'est bien plus qu'un métier, c'est une passion, on travaille dur, on dépend des saisons, ... Mais on nourrit la terre et les gens. Je dis souvent qu'avant, les paysans étaient pauvres, mais ils mangeaient à leur faim. Et maintenant de plus en plus dans le monde, on est dans la misère. Les paysans sont les premières victimes de la faim, de la pauvreté, ... »⁶⁶.

Entraide et Fraternité pour les pays du Sud, et Vivre Ensemble en Wallonie et à Bruxelles, étudient de près les causes et les conséquences de cette misère paysanne⁶⁷. De nos analyses, il ressort que le cadre légal agricole en Europe favorise un modèle d'agriculture intensif en moyens techniques, très extensif au niveau des superficies, peu respectueux des équilibres écosystémiques et orienté vers la production en masse

de denrées alimentaires et de produits transformables⁶⁸, sans se préoccuper suffisamment de leurs externalités environnementales et sociales, et de leurs qualités nutritionnelles⁶⁹. Ce cadre favorise aussi une agriculture condamnée au dumping des prix, qui concurrence les agricultures vivrières du Sud et qui n'assure qu'un revenu minimal à nos agriculteurs, souvent proche du seuil de pauvreté⁷⁰. Autrement dit, ce cadre promeut un système agricole qui marche sur la tête.

Ce système exerce une forte pression économique sur les agriculteurs et génère la peur de proposer un métier de miséreux aux plus jeunes. Par conséquent, la population agricole vieillit et le nombre d'agriculteurs est en chute libre : en Wallonie, le nombre d'exploitations a baissé de 1,73% en 2018 (soit 222 fermetures), environ 6% des exploitants ont moins de 35 ans, 49% ont plus de 55 ans et parmi eux 79% n'ont pas de repreneur assuré (cf. graphique n°1⁷¹). Les plus petites fermes sont celles qui sont les plus exposées au risque de disparition (cf. graphique n°2). **Le potentiel d'emploi est significatif : il y aurait 10 167 fermes à reprendre en Wallonie, ce qui représente 20 334 emplois potentiels** si l'on s'en réfère à la main d'œuvre moyenne par exploitation. Si l'on pousse la logique plus loin, en cherchant à appliquer le projet de société porté par le MAP, qui prévoit un redéploiement paysan avec 20 à 30% de la population active travaillant dans l'agriculture, selon nos estimations, on pourrait dépasser 400,000 emplois.

⁶² Un éleveur Blanc Bleu Belge

⁶³ Un éleveur mixte laitier et viande (Luxembourg Belge)

⁶⁴ Un paysan en polyculture élevage (Luxembourg Belge)

⁶⁵ « Combien gagne un agriculteur en Belgique ? », TrendsTendances, 1/07/2016, https://trends.levif.be/economie/entreprises/combien-gagne-un-agriculteur-en-belgique/article-normal-518947.html?cookie_check=1545830651

⁶⁶ Entretien MAP

⁶⁷ Une consultation rapide de nos pages Analyses et plaidoyers pourra vous renseigner.

⁶⁸ Voir l'analyse d'Entraide et Fraternité : Daniel Van Der Steen, D., « La politique agricole commune septembre 2017 », <https://www.entraide.be/La-Politique-Agricole-Commune-PAC>

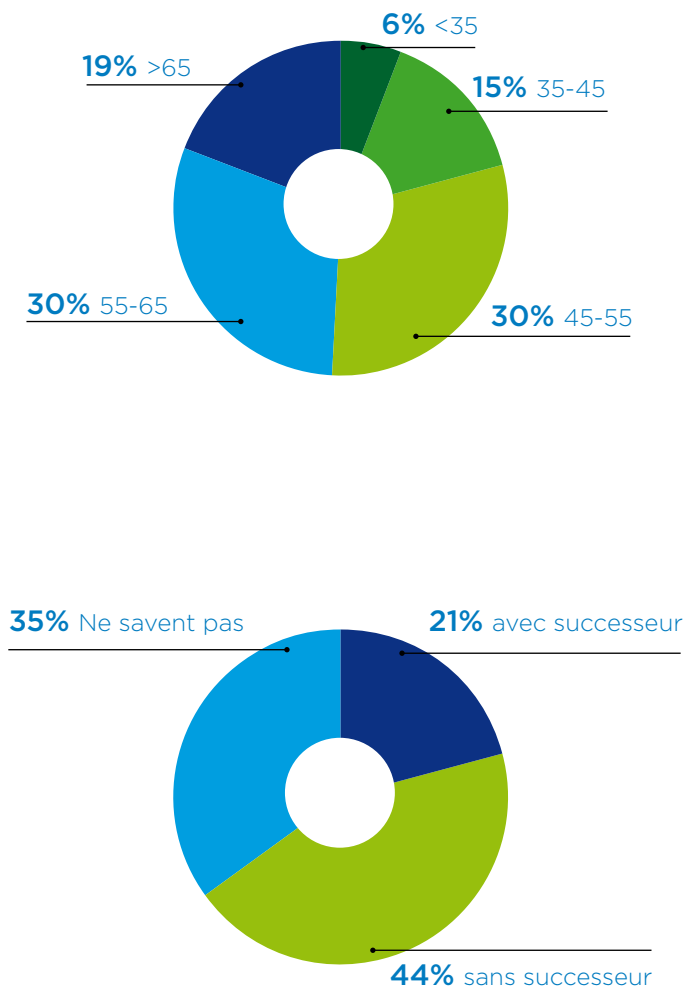
⁶⁹ Voir l'analyse d'Entraide et Fraternité : Hélène Capocci, « Capitalisme vs. Écologie : la nature mise à prix », juin 2015, <https://www.entraide.be/Capitalisme-vs-Ecologie-la-nature-mise-a-prix>

⁷⁰ Voir l'analyse de Vivre-Ensemble Education Isabelle Franck, Henri Roberti, « Milieu rural : Vertes vallées... et invisible pauvreté ? », 2013, <https://vivre-ensemble.be/Vertes-vallées-et-invisible> et l'analyse d'Entraide et Fraternité : Maxime Caudron, « Agriculture : comment éviter le mur ? », 2016, <https://www.entraide.be/Agriculture-comment-eviter-le-mur>

⁷¹ Entretien FJA et éd. Quévy, B., « L'agriculture wallonne en chiffres », Service public de Wallonie, 2018, p.3

Graphique n°1 - Age des exploitants et succession des exploitants de 50 ans et plus (2016)

source : Wallonie Agriculture SPW. « L'agriculture wallonne en chiffres », 2018

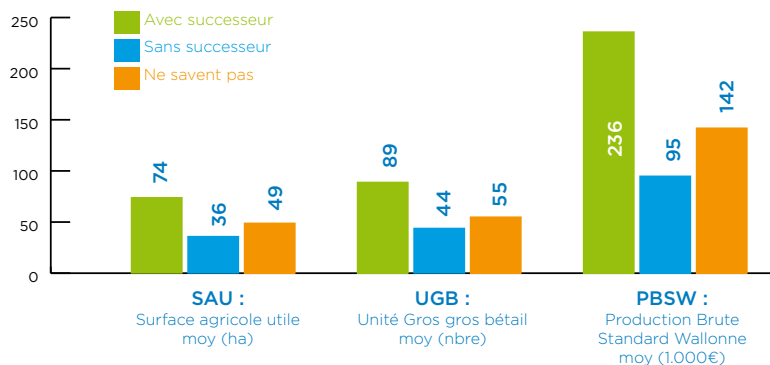


Afin de soutenir l'emploi dans l'agriculture, il existe des initiatives et des soutiens facilitant les transmissions et les installations de fermes. Certains subsides d'État ou de l'Union européenne via la région sont attractifs financièrement mais sont principalement fondées sur une vision techno-centrée de l'agriculture. Ces soutiens n'aident pas à répondre au double défi de la quête de sens de la jeunesse et de l'avancement des transitions, nous y reviendrons plus bas. D'autres initiatives renforcent la capacité d'installation et de transmission. Les deux syndicats agricoles wallons (FJA et FUGEA) et le MAP, avec ses fermes-écoles, organisent ainsi une forme de parcours d'installation destinés à simplifier le lancement ou la reprise d'une activité agricole. La FJA organise en plus une cellule de soutien et de suivi des néo-agriculteurs et des repreneurs (CAP-Installation), qui cherche à faciliter les contacts entre les porteurs de projets et les différents acteurs et autorités adéquats⁷².

Pour valoriser ces initiatives, Entraide et Fraternité préconise la mise en place de cadres politiques et sociaux qui permettent la survie des fermes existantes⁷³ et leur évolution graduelle vers des formes plus durables. Ces cadres doivent aussi favoriser l'émergence de formes radicalement différentes d'agricultures. Des formes qui, par leur valeur d'exemple, permettront l'ouverture à des pratiques socialement et agronomiquement plus aptes à répondre aux défis de la souveraineté alimentaire dans le contexte du changement climatique.

Nous allons à présent élaborer une série de propositions pour la construction de ces cadres.

Graphique n°2 - Dimension moyenne des exploitations selon la présence d'un successeur (2013)



⁷² <http://www.fja.be/page/conseils>

⁷³ Entretien TEV, FUGEA, FJA



source : Belga

LE PARCOURS DU CULTIVANT, sols finis et graines de futurs

Pour identifier les leviers qui permettraient un retour de la jeunesse dans l'agriculture nous devons identifier les enjeux-clés et les blocages y afférents. Afin de mieux comprendre cette thématique, des entretiens ont été menés avec plusieurs acteurs (cf. encadré p.6).

Une quinzaine d'enjeux communs à la plupart des projets agricoles portés par des jeunes ont émergé. Ils. Parmi ceux-ci nous avons choisi d'en étudier sept : **l'accès à la terre ; l'accès aux capitaux ; la rémunération digne du travail agricole ; le choix des pratiques ; la reprise en elle-même** comme processus humain ; **la formation à des techniques plus durables** et la nécessaire reconstruction de **l'image des métiers agricoles**.

Pour chacun d'eux, nous proposons de constater l'état des « sols », c'est à dire d'établir un diagnostic et de discuter ensuite des « graines », c'est-à-dire les leviers possibles, y compris parmi les initiatives existantes, pour atténuer, lever ou éliminer les barrières à l'implication des jeunes dans une agriculture en transition.

Tout comme un sol surexploité peut petit à petit retrouver sa fertilité grâce un apport mesuré en terreau ou en compost, « ces graines » ont besoin de forces vives pour revitaliser le monde agricole et répondre aux défis alimentaires actuels : soutien des syndicats, des associations et des différents mouvements de transition mais aussi volonté citoyenne et politique.

Accès à la terre

Sols

L'enjeu le plus important identifié par les personnes interviewées est celui de l'accès à la terre. Ce problème est d'ailleurs largement partagé par de nombreux pays du Sud, y compris les Philippines, le Burundi, ou le Brésil où Entraide et Fraternité entretient des partenariats avec des associations de développement rural. En Belgique, la superficie disponible pour les activités agricoles nourricières se réduit sous la pression foncière en forte hausse depuis les années 1980. La spéculation sur les terres disponibles va donc bon train⁷⁴.

En Belgique, l'agriculture est principalement familiale et la taille des fermes de ce type varie entre 1 ou 2 hectares à plus de 450 hectares. La moyenne se situe aux alentours de 38 hectares par ferme. Par ailleurs, un agriculteur wallon est généralement propriétaire d'un tiers de ses terres.

L'hectare agricole en Wallonie se vend en moyenne en 2018 entre 27 000€ (terres herbagères sur schistes du Luxembourg) et 39 000 € (terres limoneuses du Brabant wallon)⁷⁵. Les terres agricoles autour de la région bruxel-

⁷⁴ FIAN - OXFAM, ed. Santacattarina, P., op.cit. Villez, J., op.cit.

⁷⁵ Fednot, « 1er baromètre des notaires sur le marché des terres agricoles en Belgique », 28/07/2018,

<https://www.notaire.be/nouveautes/detail/1er-barometre-des-notaires-sur-le-marche-des-terres-agricoles-enbelgique>

loise, idéales pour du maraîchage à destination de l'agglomération, sont estimées jusqu'à 150 000€ l'hectare⁷⁶, sans permis de bâtir. À ces prix, certains agriculteurs ou leurs héritiers qui envisageaient une reprise, préfèrent finalement vendre leurs terres. Elles vont alors agrandir des fermes existantes ou participer à la spéculation immobilière⁷⁷.

La spéculation se renforce compte tenu de plusieurs mécanismes de pression foncière, parfois contraires. Tout d'abord, face aux enjeux écologiques et compte tenu des réserves forestières protégées, il est quasi-impossible de défricher de nouvelles terres en Belgique quel que soit l'usage envisagé. Par ailleurs, jusqu'à récemment en Wallonie, toute parcelle cadastrale contiguë à un terrain bâti et pouvant être desservie par les impétrants (c'est-à-dire présentant au moins un côté sur un axe routier) devenait automatiquement terrain à bâtir. En 2016 les dispositions de l'actuel CWATUP (Code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du patrimoine) ont mis un frein à cette extension de zones constructibles. Les zones à bâtir sont dorénavant définies via le plan de secteur et les plans communaux d'installation. Cet automatisme de l'extension a longtemps fait monter les prix des parcelles encore agricoles mais proches des zones construites ou constructibles. Bien que modéré par le CWATUP, ce principe joue encore dans les logiques d'achats de terres. Enfin certaines terres arables sont utilisées pour des activités de loisirs (chevaux, golfs, quads, ...) ou pour des pépinières de plantes non-alimentaires (comme les sapins de Noël).

L'accès aux terres n'est toutefois pas limité que par la seule spéculation. Les acteurs interviewés identifient le blocage de terres par d'anciens agriculteurs à la retraite comme un des problèmes en Wallonie. L'application de la politique agricole commune de l'Union européenne (PAC) garantit en effet

des aides liées à l'hectare tant que la ferme est théoriquement active. Des agriculteurs de plus de 65 ans, qui ne produisent plus et perçoivent leur retraite agricole⁷⁸, gardent donc leurs terres pour percevoir ces aides. Elles leur permettent d'éponger les dettes des investissements passés ou de se garantir un revenu plus important. La PAC étant financée par l'impôt, les représentants de la FJA qualifient cette situation d'abus du denier public. Ce phénomène pousse le prix des terres à la hausse, en limitant les surfaces mises en vente⁷⁹.

La structure du bail à ferme⁸⁰, cheval de bataille de la FUGEA et de la FJA, pose aussi problème. Elle limite autant l'attrait pour les propriétaires de louer leurs terres pour l'exploitation agricole que la transparence pour les agriculteurs. Au prix des fermages doivent en effet s'ajouter la pratique du « chapeau » : « afin de donner un accès au bail à ferme à son successeur, le locataire monnaie son accès à la terre via le paiement de ce qu'on appelle "un chapeau", montant payé au noir pouvant atteindre, dans certaines régions, 10 000 euros/ha. Cette pratique de paiement entre nouveau et ancien locataire constitue un frein pour la nouvelle génération d'agriculteurs qui n'ont pas nécessairement connaissance de la pratique et ne possèdent pas les ressources financières suffisantes »⁸¹. La réforme du bail à ferme en Wallonie qui entre en vigueur cette année devrait aider à résoudre ces problèmes. Elle rééquilibre notamment le pouvoir de négociation entre bailleur et preneur et pose des limites claires aux périodes d'occupation du sol. Ces avancées devraient rétablir la confiance et permettre que des terres bloquées par des propriétaires méfiants de l'ancien système ou par des agriculteurs inactifs soient remises en location⁸². Elle ne résoudra cependant pas la problématique de la protection des terres contre les usages non-agricoles évoqués ci-dessus, car le texte ne contient que peu de références à des enjeux environnementaux et aucun à des enjeux nourriciers⁸³.

⁷⁶ Rafael Boutsen, ULB agroecology lab, Conférence du 4/12/2018 sur les conclusions du rapport Boutsen, R., Maughan N., Visser M., « Evaluation de la production agricole primaire professionnelle en Région de Bruxelles Capitale », ULB, 2018

⁷⁷ Entretien FJA

⁷⁸ Insuffisante et calculée sur la propriété foncière via la PAC

Voir les revendications de FEDAGRIM sur ce point : Meert, Y., « Fedagrim : un plan en 10 points pour une politique agricole plus volontariste », Lait et élevage, 13/11/2017, <https://laitetelevage.be/fedagrim-plan-10-points-politique-agricole-plus-volontariste/>

Sur la situation en France, très proche de la nôtre : Troszczynski, M., (Représentante UE), « Retraites agricoles : des chiffres indécents ! », Boulevard Voltaire, 15/03/2018, <http://www.bvoltaire.fr/retraites-agricoles-chiffresindécents/>

⁷⁹ Entretiens FJA, FUGEA, TEV, Q. Ledoux

⁸⁰ Voir l'analyse d'Entraide et Fraternité : Doriane Henry De Frahan, D., « Bail à ferme en Wallonie », décembre 2017, <https://www.entraide.be/Bail-a-ferme-en-Wallonie>

⁸¹ Ibidem

⁸² Entretien FJA, FUGEA ; Defoy, C., « Le bail à ferme : du neuf en Wallonie dès 2019 », RTBF, 23/07/2018, https://www.rtbf.be/info/belgique/detail_le-bail-a-ferme-du-neuf-en-wallonie-des-2019?id=9979137

⁸³ FIAN, Ed. Santacatterina, op.cit. ; entretien avec Q. Ledoux

Pour suivre l'évolution de cette situation, il existe en Wallonie un observatoire du foncier agricole qui demande aux notaires de notifier les transferts de propriétés et de baux. Son premier rapport est sorti en 2018. Cette initiative montre une progressive prise de conscience institutionnelle et politique des problèmes suscités par la gestion du foncier en Wallonie et de la nécessité d'y proposer des solutions.

Graines

Principe nourricier

Il est fondamental de considérer notre rapport à la terre, en tant que citoyens et en tant que mangeurs. Il conviendrait tout d'abord d'inscrire dans nos lois un principe de **terres nourricières** qui protégerait les terres agricoles de la spé-

culcation en vue d'utilisations non-agricoles⁸⁴. Ce principe pourrait impliquer d'assigner les réserves foncières déjà défrichées, communales, régionales et d'Églises, pour des initiatives visant à la souveraineté alimentaire dans le respect des sols via des « contrats nourriciers »⁸⁵. Ces contrats pourraient être assignés par l'autorité compétente (communale probablement) aux agriculteurs en début de carrière pour la durée d'un bail à ferme long, soit 36 ans, ou d'un bail de carrière⁸⁶. Le bail soutenu par ce contrat serait sujet à une évaluation régulière de l'utilisation nourricière des terres. Les friches urbaines pourraient être sujettes à une forme similaire de contractualisation dans la mesure où elles ne sont pas trop polluées. Un bel exemple d'une démarche de ce type est CREaFARM, un appel à projets pour du maraîchage urbain porté par la ville de Liège et la ceinture Aliment-terre liégeoise⁸⁷.



⁸⁴ Concept émanant de la définition commune de « Terre qui nourrit » ou de la « Pachamama » sud-américaine.

Une revue sur son application legaliste : Deleuil T., « La protection de la « Terre nourricière » : un progrès pour la protection de l'environnement ? », Revue juridique de l'environnement, 02/2017 (Volume 42), pp.255-272

⁸⁵ Proposition de Q. Ledoux

⁸⁶ Un bail de carrière est un bail qui court du jour d'occupation jusqu'à la retraite légale de l'exploitant agricole, ce bail est fiscalement intéressant pour les deux parties et autorise un surplus de revenus pour le bailleur.

⁸⁷ CREaFARM, https://alimentation-locale.liege.be/creafarm#b_start=0

Mutualisation de la propriété des terres

La **mutualisation de la propriété des terres** dans un modèle proche de la *Community Support agriculture*⁸⁸ (CSA) américaine est une autre piste, qui ne nécessite pas nécessairement de soutien politique. Ce mode d'organisation de l'agriculture envisage que les « mangeurs » qui s'approvisionnent auprès d'une ferme participent de différentes manières à la vie de celle-ci, par le travail, l'investissement et la promotion notamment. L'idée centrale est que la nourriture est un service commun et que tout ce qui permet de la produire doit être sous contrôle de la communauté consommatrice. Les coûts sont mutualisés entre producteurs et mangeurs, tout en développant une vision commune.

En Belgique, le mouvement Terre-en-vue (TEV) est né suite aux besoins de terres d'une ferme de la région de Libramont. Celui-ci se donne pour but de soutenir des porteurs de projets agroécologiques ou des fermes en transition en aidant leurs achats de terres via un investissement coopératif, tel que proposé ci-dessus. Elle soutient aujourd'hui 16 fermes en Wallonie et développe également des activités à Bruxelles⁸⁹. L'équivalent existe également en Flandres (Landgenoten) mais aussi en France (Terres de liens) et dans d'autres pays européens.

Ce modèle de propriété mutualisée des terres pourrait s'étendre soit via des coopératives propriétaires, de type TEV qui financent indistinctement différents projets agricoles, soit par une contribution financière ciblée sur la propriété foncière d'une ou de plusieurs fermes. Ce mode de propriété pourra aider aussi bien à la reprise de ferme qu'à la création de nouvelles exploitations. Il sera particulièrement utile pour les projets d'élevage extensif ou bio, où la charge de bétail⁹⁰ doit être très légère. L'aspect de contrôle collectif du foncier pourrait servir d'incitant pour amorcer une transition, en définissant des objectifs agroécologiques et sociaux clairs pour les fermes participantes.

Mesures indirectes pour baisser la pression foncière

La **mise en valeur de terres urbaines marginales ou abandonnées** pourrait également être envisagée. La réutilisation des friches industrielles pour l'alimentation⁹¹ peut cependant nécessiter des dépollutions longues et très demandeuses en énergie afin de répondre aux standards de sécurité. Selon leur degré de pollution, ces terres pourraient donc plutôt être mises en valeur pour d'autres activités (telles que des espaces verts ou des commerces). Comme indiqué dans la graphique n°3, les activités possibles varient en fonction des niveaux de pollution. La demande foncière ainsi remplie contribuerait à alléger la pression sur les terres agricoles. Le gouvernement wallon a déjà pris des décisions en ce sens⁹².

De plus, la question de la pression foncière ne peut être dissociée d'une réflexion concernant le logement. En effet, diverses mesures d'optimisation des espaces d'habitats permettraient de diminuer la pression immobilière sur les terres agricoles. La rénovation du bâti existant, la mutualisation des bâtiments trop grands pour nos familles nucléaires, l'interdiction de laisser des logements vides au-delà d'une certaine durée sous peine de saisie ou de transfert de l'usufruit aux services sociaux sont des pistes explorables, qui à la fois allègent la pression foncière et favorisent un logement de qualité pour tous.

L'autorisation formelle et réglementée des habitats légers, peu gourmands en espace, offrirait aussi des possibilités de limitation des pertes en terres arables. Ce type de logement flexible et bon marché pourrait être choisi par les nouveaux agriculteurs eux-mêmes en vue de réduire le coût de leur installation. Des développements législatifs récents au niveau wallon semblent aller en ce sens, avec un avant-projet de décret d'amendement de code du logement intégrant la notion d'habitat léger⁹³.

⁸⁸ Agriculture soutenue par la communauté

⁸⁹ Entretien TEV, MAP, FUGEA

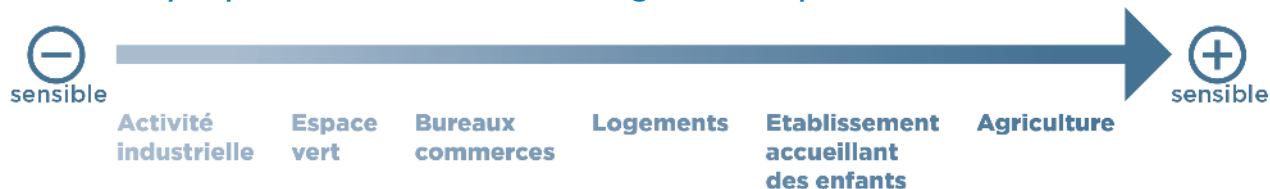
⁹⁰ Nombre d'animaux sur une superficie donnée

⁹¹ Voir notamment les exemples dans le mémoire d'Axelle Soarez, « Les Fermes urbaines, une opportunité de reconquête des friches industrielles de Lille Métropole ? », Mémoire de fin d'études, Université Lille3, 2014, <https://gestionurbaine.files.wordpress.com/2014/11/les-fermes-urbaines-une-opportunit%C3%A9-de-reconqu%C3%A9te-des-friches-industrielles-de-lille-lecc81tropole.pdf>

⁹² En application d'une série de dispositions du CWATUP, « La Wallonie organise le recyclage de ses friches industrielles et des terres polluées », <http://diantonio.wallonie.be/home/presse-actualites/publications/la-wallonie-organise-le-recyclage-de-ses-friches-industrielles-et-des-terres-polluees.publicationfull.html>

⁹³ Belga, « Les yourtes et autres habitations légères intégrées dans le Code wallon du logement », L'avenir, 18/10/2018, https://www.lavenir.net/cnt/dmf20181018_01244349/les-yourtes-et-autres-habitations-legeres-integrees-dans-le-code-wallon-du-logement

Graphique n°3 - Sensibilité de l'usage selon la pollution du site



Source de pollution, 2012, étude Fondasol, Programme Fonctionnel Détaillé (PFD) Site " Lainière - Peignage Amédée - Pennel et Filipo" concession d'aménagement - Dialogue compétitif, Lille Métropole

Aides pour les premières terres

La FUGEA propose un appui financier spécifique **pour l'acquisition des premières terres**⁹⁴. Ce soutien au premier hectare pourrait être conditionné à la présentation d'un projet nourricier et d'un niveau de compétences reconnu (formation ou reconnaissance formelle par les pairs). Ce premier hectare pourrait provenir des réserves domaniales évoquées ci-dessus ou bien être financé par une enveloppe régionale, ou issue de la PAC. Ceci faciliterait le lancement de nombreuses initiatives de maraîchage et culture sur petites surfaces et favoriserait ainsi la mise au travail de jeunes nimauculteurs et la souveraineté alimentaire locale.

Pour les petits élevages, **un prêt à taux zéro pourrait être mis en place pour les trois hectares suivants**. Compte tenu des standards bios wallons⁹⁵, cette superficie autoriserait un troupeau de 60 ovins en élevage biologique pour 4 hectares de terre. Cette taille permet le démarrage d'un élevage intéressant au niveau économique ou d'une diversification d'une exploitation agricole existante.

En cas d'échec des projets, les terres ainsi acquises par la collectivité reviendraient à la réserve domaniale régionale sous une garantie « terre nourricière » telle qu'évoquée en tête de cette section. Elles pourraient ainsi être remises à disposition d'autres projets potentiels.

Avoir accès à la terre, si c'est le facteur-clé, ne permet pas toujours qu'une installation soit réussie, un apport en capital est nécessaire pour mener une activité agricole. Or, celui-ci fait également souvent défaut.

Accès aux capitaux

Sols

La terre coûte cher, les machines et les intérêts des prêts également. L'accès au capital pour l'achat ou la location de terres, les droits de successions/reprises, le rachat et le remplacement de matériel auprès des banques est conditionné par la viabilité des projets mesurée uniquement selon des critères de rentabilité économique. Ces investissements représentent un poids qui peut peser sur l'agriculteur parfois jusqu'à la retraite. Les projets de certains nimauculteurs s'arrêtent d'ailleurs encore souvent à la case « banque »⁹⁶.

Par ailleurs, le système d'aide de la PAC favorise une agriculture tournée vers l'augmentation des volumes produits à des fins d'exportation. Elle favorise les fermes de grande taille par une politique d'aide en fonction du nombre d'hectares ou de têtes de bétail⁹⁷. **Agrandir son exploitation est donc synonyme d'aides supplémentaires, mais cela implique également de pouvoir financer des investissements lourds en terres et en équipements.**



⁹⁴ Entretien FUGEA

⁹⁵ Maximum 2 unités gros bétail (UGB : équivalent d'un taureau adulte) par hectare. Un ovine (brebis) est comptabilisé à 0,15 UGB.

⁹⁶ Entretiens FJA, FUGEA

⁹⁷ Van Der Steen, 2017, op.cit.

Ces aides permettent aussi aux grandes exploitations d'absorber les chutes des cours mondiaux alors que ce sont les plus petites qui en subissent prioritairement les conséquences.

Au niveau régional des aides à l'investissement sont disponibles uniquement pour des machines et installations neuves, plutôt que d'offrir une flexibilité relative à l'achat d'occasion pour les fermes de moyenne superficie ou d'encourager des systèmes de mutualisation des outils de production⁹⁸. Quant aux fermes non mécanisées de petite taille, qui investissent très peu dans les machines, elles ne peuvent percevoir ces aides que pour leurs bâtiments agricoles, comme les serres ou les étables⁹⁹.

La PAC sera révisée une nouvelle fois en 2020. Les tendances restent les mêmes mais avec un accent mis sur l'autonomie nationale tout en demandant la convergence des aides vers des « coûts moyens continentaux ». Ces coûts moyens impliqueraient qu'un agriculteur français ou allemand doive produire avec les mêmes aides qu'un producteur bulgare ou roumain. Or, les coûts de production et les revenus moyens entre ces régions sont très différents. Ce mode de répartition risque donc de défavoriser les agriculteurs d'Europe de l'Ouest. Cette vision est imposée par la Commission mais refusée par d'autres instances de l'Union européenne, telles que le Comité des régions. Si le tissu rural d'Europe de l'Ouest est encore fragilisé par ces mesures, la sécurité alimentaire pourrait y être compromise en cas de crise¹⁰⁰.

Si des aides à l'installation existent en Wallonie, elles se heurtent à des complexités administratives et pratiques. Ainsi un soutien de 70 000 € est prévu pour l'installation d'une ferme. Mais pour un accès à la reprise de baux à ferme, un numéro de producteur accordé par les autorités régionales est requis¹⁰¹. Or, si jamais ce numéro est obtenu avant l'installation formelle, le néo-agriculteur se voit exclu des aides à l'installation car il est considéré comme installé¹⁰². De même, les conditions de revenus demandées pour leur

octroi (15 000€ de revenus annuels dégagés par unité de travail sous trois ans)¹⁰³ sont très difficilement atteignables par les agriculteurs sur petites et très petites superficies, les excluant presque systématiquement de ce type d'aides.

Les ruptures radicales opérées par un nombre grandissant de projets de petite taille permettent de se libérer partiellement de ce besoin de capitaux, mais l'achat des premiers outils, terres, semences, et bêtes reste un investissement important au commencement de l'activité.

Graines

Il semble important de prendre le problème de l'investissement à la racine, c'est-à-dire au niveau de la pertinence des choix techniques. Les options de développement agricole poussées par le cadre légal actuel sont contraires aux objectifs défendus ici, soit une agriculture souveraine, durable et créatrice d'activités. Toutes les fermes n'ont pas besoin de matériel rutilant et neuf, ni de machines de plusieurs tonnes. **Les choix techniques tournés vers la sobriété technologique ou la dé-mécanisation devraient aussi être soutenus par les systèmes d'aide à l'investissement.**

Découlant de cette première proposition, le mouvement Terre-en-vue propose que **les aides à l'installation varient en fonction de la taille et des besoins des projets**. Cela permettrait d'abord de répartir les enveloppes d'aides sur un plus grand nombre de structures. Ensuite, cela limiterait l'arrivée de sommes massives sur quelques grandes exploitations, ce que la FJA désigne opportunément sous le vocable d'« effet d'aubaine », qui peut entraîner des dépenses peu réfléchies voire inutiles¹⁰⁴. Enfin, cela permettrait de **revoir** de la même manière les objectifs de revenus escomptés des nouvelles structures ou des reprises récentes pour l'éligibilité à ces mêmes aides¹⁰⁵.

⁹⁸ Les CUMA (Coopérative d'utilisation de matériel agricole) existent en Wallonie, mais leur utilisation pertinente est limitée à quelques fermes. Les ceintures alimentaires cherchent à construire des outils similaires de propriété collective du matériel plus lourd et plus cher.

⁹⁹ PAC-Web, « Notice explicative de la déclaration de superficie et demande d'aides 2017 : 2ème volet : aperçu des législations - conditionnalité - contrôles », DGO3, SPW, 2017, https://lv.vlaanderen.be/sites/default/files/attachments/waalse_toelichting_-_deel_2_-_campagne_2017.pdf

¹⁰⁰ Comité européen des régions, « Avis : Réforme de la PAC », NAT-VI/034, 6/12/2018, http://leaderfrance.fr/wp-content/uploads/2018/09/COR-2018-03637-00-00-DT-TRA_FR.docx

¹⁰¹ Expérience de Q.Ledoux

¹⁰² Entretiens FUGEA

¹⁰³ PAC-web, Ibidem

¹⁰⁴ Entretiens TEV, FUGEA, FJA

¹⁰⁵ Entretien FUGEA

Concernant les aides de la PAC, les mesures du deuxième pilier visant au soutien d'une agriculture dite « plus verte », telle que la limitation de l'emploi des pesticides, la mise en place de mesures environnementales (tourbières, bandes fleuries, haies, arbres remarquables, ...), l'inclusion de zones Natura 2000, etc, sont un pas mais ne bousculent pas fondamentalement l'orientation mécanique et chimique. Elles sont facilement appliquées en élevage et sont ainsi transformées en aides indirectes aux formes plus extensives. En revanche ces mesures de verdissement de la PAC ne sont pas suffisantes pour favoriser de nouvelles pratiques et soutenir les nouveaux projets agricoles et les reprises orientés vers le respect des équilibres écosystémiques et de la biodiversité.

Pour les petites fermes, il existe quelques solutions pour obtenir directement les capitaux nécessaires à leur installation. Les **micro-crédits bancaires ou participatifs liés à des valeurs de qualité alimentaire et de justice sociale** sont des solutions qui peuvent permettre à un porteur de projet de s'installer. Les crédits aux entrepreneurs du CREDAL¹⁰⁶, les prêts de la banque Triodos et les soutiens en financement participatif de la plateforme dédiée à l'agriculture Mimosa permettent par exemple le soutien de projets viables. Quentin Ledoux, exploitant interviewé pour cette étude, a ainsi pu agrandir ses abris à canards via une levée de fond par Mimosa¹⁰⁷. Ces mêmes mécanismes pourraient aider à financer la transition de plus grandes exploitations. Ce type de financement est malheureusement encore peu répandu et nous ne pouvons qu'encourager les structures bancaires et de financement solidaire à réfléchir à la pertinence et l'expansion de ce type de financement.

Afin de pérenniser l'accès au financement tout en favorisant la collaboration entre acteurs, des fonds de financement pourraient être disponibles sur demande pour les investissements de plusieurs fermes. Ce mécanisme serait fondé sur un soutien mutuel entre les producteurs et leurs financeurs, le producteur pouvant compter sur la disposition de ressources financières et le financeur ayant un accès garanti aux produits des fermes financées.

Une autre solution participative, et qui pousse plus loin la vision de réintégration d'une ferme à son tissu social local ou régional, serait la mutualisation des coûts d'investis-

sement et possiblement des charges annuelles de la ferme entre agriculteur(s) et mangeurs. Cette forme d'organisation soutenue par le MAP¹⁰⁸ est similaire à la CSA américaine et vient compléter la vision de la propriété mutualisée des terres évoquée plus haut.

Enfin, pour les petits projets sans moyens économiques, la possibilité de couveuses d'entreprises dédiées aux activités agricoles permettrait de garantir leur viabilité.

Rémunération

Sols

Comme déjà mentionné, le cadre défini par la PAC est favorable à une agriculture destinée à l'exportation : les denrées agricoles européennes doivent avoir un coût de production suffisamment bas pour être écoulées hors du continent. Les agriculteurs n'ont aucun contrôle sur la définition du prix final de leurs produits.

Cela entraîne un dumping agricole mondialisé : les prix des denrées produites en Europe destinées à l'exportation finissent par être plus bas que les prix des denrées locales produites par les paysans dans les pays du Sud. Ce système appauvrit donc les producteurs au Nord, tout en étranglant ceux du Sud et en menaçant la souveraineté alimentaire de leurs communautés respectives.

Même en vente Nord-Nord, la concentration des chaînes de revente entre les mains de quelques acteurs de la grande distribution donne à ces derniers un pouvoir extrêmement fort dans la définition des prix et donc du revenu paysan¹⁰⁹. Conscientes de la demande des consommateurs, certaines grandes enseignes se placent cependant comme acteurs de la transition alimentaire. Ainsi la campagne Act-for-food des supermarchés Carrefour a pour premier objectif de proposer une alimentation de qualité accessible au plus grand nombre. Carrefour favorise la conversion au bio, en s'engageant sur des volumes et des prix d'achat dans la durée. L'impact sera probablement positif pour les producteurs partenaires de Carrefour mais il faut garder à l'esprit que ce programme aide aussi l'enseigne à renforcer son hégémonie dans la chaîne

¹⁰⁶ Les micro-crédits pour les entrepreneurs, <http://www.credal.be/microcredit-entrepreneur> et Mimosa, « Le financement participatif au service de l'agriculture et l'alimentation » : <https://www.mimosa.com/be>

¹⁰⁷ Ferme du Coin² sur Mimosa, <https://www.mimosa.com/be/projets/du-canard-non-gave-et-bio-en-belgique>

¹⁰⁸ Entretien Serge Peereboom, MAP

¹⁰⁹ Too big to feed, op.cit.

logistique, les producteurs restant tributaires de la bonne volonté de Carrefour pour rémunérer justement leur travail.

Cette fluctuation des prix mondiaux et cette concentration du pouvoir en matière d'achat et d'écoulement tirent les revenus vers le bas. Ils sont au seuil de l'intolérable pour les exploitants sur petites surfaces qui ne bénéficient pas des aides de la PAC. **Les rémunérations horaires sont de l'ordre de 0,50€/h dans les cas extrêmes¹¹⁰ et de 8€/h pour la moyenne nationale, le salaire minimum net en Belgique étant de 9,30 €/h en 2017.**

Pour les exploitants qui bénéficient de ces aides, celles-ci représentent souvent leurs seuls revenus. Durant les années de crise, comme en 2009 pour les éleveurs laitiers, ces aides permettent simplement d'éponger les productions à perte. En fin de compte, seules les structures productrices de très grands volumes vivent relativement bien cette volatilité.

Dans ce contexte, lancer une nouvelle activité agricole de petite ou moyenne taille semble peu désirable.

Graines

Pour garantir le revenu agricole, deux voies semblent se dessiner. L'une est la modification du système de subventions régional et européen. L'autre est la reprise en main du mode d'écoulement par la création de nouvelles chaînes logistiques ou par une meilleure valorisation des raisons qui incitent les consommateurs à opter pour des produits plus vertueux.

Au niveau européen, dans une vision de justice paysanne mondiale, les **aides à la production** pourraient être **destinées en priorité aux produits en pénuries qui peuvent être produits sur le territoire de l'Union** plutôt qu'à la surproduction de produits déjà disponibles sur le marché international. Les prix internes à l'Union pourraient aussi subir un contrôle afin de favoriser le maintien de la qualité, du revenu paysan et de la souveraineté alimentaire. La FJA propose aussi de réassigner une partie des aides de la PAC comme fond d'urgence qui permettrait d'amortir les fortes fluctuations des cours mondiaux afin d'éviter les situations de crises¹¹¹.

Reprendre le contrôle de la distribution pour redonner leur place aux producteurs ?

Un certain nombre de solutions alternatives à la grande distribution se développent en Wallonie et en région bruxelloise. En voici quelques exemples¹¹².

Les Groupes d'achat solidaires de l'agriculture paysanne (GASAP) bruxellois mettent l'accent sur la solidarité avec l'agriculture paysanne. Cette solidarité passe par la définition d'un prix équitable, l'engagement des consommateurs à acheter un panier de fruits et légumes sur une base régulière et par le paiement des paniers en avance afin de soutenir la trésorerie du producteur. Le contenu des paniers n'est pas défini à l'avance, les risques de la production sont donc partagés entre le producteur et les consommateurs. Chaque participant participe une ou deux fois par an aux travaux de la ferme et contribue à la prise de décision, y compris concernant les choix de production. En ce sens, les GASAP sont un moyen pour les citoyens de reprendre le contrôle du système alimentaire¹¹³.

Dans la région namuroise, Paysans-artisans¹¹⁴ est une coopérative à finalité sociale créée en 2013 pour promouvoir et faciliter l'accès aux produits de ses producteurs agricoles et artisans transformateurs. Elle rassemble aujourd'hui près de 65 paysans et artisans qui commercialisent leur production via le site internet ainsi que les 15 points de dépôts répartis sur 9 communes. À côté de cette activité économique, Paysans-Artisans se définit comme un mouvement citoyen qui rassemble des agriculteurs, des artisans-transformateurs et des consommateurs autour d'une vision partagée de l'agriculture et de l'alimentation. Au fil du temps une vision intégrée du rôle de l'organisation s'est développée avec la mise en place d'ateliers d'échanges de savoirs, de micro-marchés permettant la rencontre physique entre producteurs et consommateurs, ainsi que la création d'un véhicule d'investissement pour soutenir le développement de la coopérative.

À plus petite échelle, Laurence Votquenne a fondé l'épicerie des Massènes à Awagne, près de Dinant. Elle y propose plus de 250 produits du terroir, bio et en vrac. Elle réussit à rassembler sur une petite échelle des fruits et des légumes, mais aussi de la viande, du pain, de nombreux produits d'épicerie et même des cosmétiques. Elle est permanente en recherche de nouveaux fournisseurs en privilégiant les productions ultra-locales.

¹¹⁰ Entretien MAP

¹¹¹ Entretien FJA, et « PAC post2020 - Propositions FJA Front Vert 7 novembre 2017 », <http://www.fja.be/slides/slide/pac-post2020-propositions-fja-front-vert-7-novembre-2017-110>

¹¹² On pourra également consulter l'analyse de Vivre Ensemble, sur la coopérative Agricovert, J.G. De Mailly, « Agricovert, quand l'insertion sociale se met au vert », 2018, <https://vivre-ensemble.be/Agricovert-quand-l-insertion-sociale-se-met-au-vert>

¹¹³ Caudron M. 2016, op.cit.

¹¹⁴ <http://www.paysans-artisans.be/>

L'écoulement en circuit court, sans être la panacée pour les agriculteurs ni le garant de l'accessibilité de produits de qualité à l'entière de la population, permet néanmoins au producteur d'engranger une plus grande partie de la plus-value que dans un système de commercialisation impliquant de nombreux intermédiaires. **La vente directe** permet quant à elle une perception directe de l'entière du prix de vente mais exige que la ferme possède des capacités de transformation, stockage, vente et parfois de distribution. De nombreux exemples de magasins à la ferme (aucun intermédiaire, sauf l'étape de transformation), de coopératives citoyennes (un seul intermédiaire) ou de magasins de fermes (systèmes à un ou deux intermédiaires) existent. Ces structures sont demandeuses en temps de travail et en formation. Un équilibre entre le métier de base de l'agriculteur et son engagement dans la transformation et la vente de ses produits doit donc être imaginé.

Les standards d'hygiène pour la gestion et la transformation des produits à la ferme sont principalement adaptés aux unités de grande capacité, comme le montrent les nombreuses plaintes entendues au sujet de l'AFSCA¹¹⁵. Pour les unités plus petites, les coûts de mise aux normes pour permettre la transformation à la ferme, surtout en élevage, sont souvent excessifs par rapport au revenu potentiel. **L'adaptabilité des règles aux réalités des plus petites structures permettraient un développement plus serein de capacités de transformation sur les exploitations, et d'assurer ainsi un revenu complémentaire pour les producteurs.**

Dans le contexte de crise environnementale globale, il semble absurde que des agriculteurs vertueux soient tenus de payer les labels pour prouver leur bonne foi. Il serait judicieux d'inverser cette charge. Les structures les plus polluantes pourraient ainsi être taxées selon le principe du pollueur-payeur pour financer des aides aux pratiques plus respectueuses des écosystèmes.

Toutefois, comme déjà discuté précédemment dans une publication d'Entraide et Fraternité¹¹⁶, si ces structures sont censées garantir un revenu digne au paysan, elles posent la question de l'accessibilité des produits qu'elles écoulent aux plus démunis, particulièrement lorsque ces produits sont labellisés et que les coûts inhérents à la reconnaissance de pratiques respectueuses de l'environnement et des hommes doivent être

acquittés. Il nous paraît donc important de **s'interroger sur le financement des coûts de labellisation, de construction des systèmes de garanties et d'enregistrement des organisations de producteurs.**

De son côté, le MAP mène une réflexion sur **un système de garantie participative (SPG)** de la production en adéquation avec les principes agroécologiques¹¹⁷. Ce système est co-construit par les paysans participants, des citoyens consommateurs de leurs produits ou des sympathisants et devrait permettre d'apporter une assurance de qualité aux produits des fermes sans coût supplémentaire. Le système de garantie participative cherche à prendre en compte la consommation d'énergie, le revenu et les conditions de travail des paysans, la qualité des aliments, l'engagement des divers acteurs...

La construction d'une perspective de revenus corrects est une des clés dans la reconstruction de l'attractivité sociale des métiers agricoles puisqu'elle est la garantie de pouvoir établir un foyer et faire des projets de vie.



Un paysan bolivien fier de montrer son certificat SPG (source: MAP)

¹¹⁵ Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire. Plaintes Notamment mentionnés directement à l'auteur lors de son entretien avec le MAP, des rencontres avec des paysans dans le cadre de la crise porcine, des visites de ferme écoulant leurs produits en circuit court dans le cadre d'autres travaux et l'actualité récente, notamment autour du scandale Veviba.

¹¹⁶ Lagasse, E (2017), op.cit.

¹¹⁷ Entretien MAP. Pour de plus amples informations « Nos positions : SPG » : <http://lemap.be/-S-P-G->

Quelles pratiques agricoles ?

Sols

Le spectre des possibilités en matière de création d'activités agricoles est très large. Les différences entre la ferme high-tech en container urbain, le maraîchage intensif sur petite surface et la polyculture mixte centrée autour de l'élevage bovin sont incalculables, tant en terme de vision de l'agriculture, que d'échelle de production ou de résultats escomptés. Lors de la création ou de la reprise d'une activité agricole, l'agriculteur doit être libre dans le choix de ses pratiques.

Cependant, les conditions économiques actuelles ne favorisent pas les choix orientés vers l'agroécologie. D'une part la concentration du pouvoir au niveau de l'industrie agrochimique et des grands semenciers favorise le lobbying pour le statu quo et limite les possibilités de choix des pratiques. D'autre part les tendances récentes de la politique agricole en Europe semblent s'inscrire dans des choix techniques dits « verts » mais à contre-courant d'une approche agroécologique intégrée¹¹⁸. Les gouvernements font certes avancer les enjeux de société relatifs à la toxicité de certains produits phytosanitaires et la non-durabilité de certaines pratiques agricoles¹¹⁹. Mais en voulant répondre aux demandes sociétales sans prendre le pouls du monde de l'agriculture familiale ou en l'ignorant sciemment, les décideurs politiques risquent de sacrifier le tissu agricole déjà mis à mal. Ces choix politiques semblent être entrepris sans réflexion sur les techniques désirables pour assurer la souveraineté alimentaire et développer un modèle de société inclusif et résilient aux changements climatiques. En créant des normes coûteuses à mettre en place, ces réformes renforcent la position de force de l'agriculture capitaliste. A contrario les pratiques de plus petite échelle, peu mécanisées et tendant vers l'agroécologie sont le parent pauvre de la politique agricole européenne, alors qu'elles pourraient être valorisées à tous les niveaux de pouvoirs comme un modèle souhaitable à moyen terme.

Graines

Pour débloquer les possibilités en matière de choix des pratiques agricoles sans devoir jouer avec le cadre légal, la meilleure option actuelle est **de maximiser l'autonomie des fermes en intrants, soit par leur production à la ferme, soit par l'utilisation de techniques qui les rendent inutiles**. À travers l'Europe, des groupes se spécialisent : des associations (par exemple Fourrage mieux en Wallonie¹²⁰) et des coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA) voient le jour, pour faciliter l'accès aux savoirs et aux techniques permettant cette autonomie avec l'appui de différents services de recherche (CIRAD, INRA, GIRAF, ...). En Wallonie, la FUGEA et la FJA donnent une série de formations en ce sens et la FUGEA organise chaque année le Salon professionnel de l'autonomie fourragère¹²¹. Mais un **cadre légal clair et le soutien à ces pratiques** serait un message beaucoup plus fort. La PAC en soutient certaines via les aides destinées au verdissement. Cependant, les injonctions contradictoires données par la PAC sont mal vécues par une population agricole qui se sent ignorée dans la réflexion.

Les techniques de gestion et préservation de la fertilité des sols permettent de réduire les intrants tout en améliorant la capture de carbone organique dans les sols. Ces pratiques s'échelonnent de l'agriculture de conservation sur grandes surfaces et de l'agroforesterie intégrée à l'utilisation de mélanges actifs¹²² sur très petites surfaces. Ces dernières sont peu coûteuses et idéales pour faciliter l'installation. Un soutien par **une politique de financement basé sur un transfert fiscal entre pratiques émettrices et pratiques fixatrices de carbone faciliterait leur diffusion**.

Un travail de fond mérite également d'être mené pour assurer la **liberté semencière**. Ce terme désigne le droit de planter les variétés d'un végétal que l'on désire produire, du moment que celles-ci sont bien comestibles ou transformables en produits utiles sur l'exploitation. Si certaines limitations

¹¹⁸ Découplage élevage-terres (Trouver loi).

¹¹⁹ Voir l'analyse d'Entraide et Fraternité : Guillaume Gillard, « Glyphosate, un pesticide aux enjeux explosifs », novembre 2018, <https://www.entraide.be/IMG/pdf/9-glyphosate.pdf>

¹²⁰ Fourrage mieux est une ASBL qui aide à développer leur plan de culture en prairie pour obtenir une bonne autonomie fourragère sur des parcelles bien fertilisées par les plantes. <http://www.fourragesmieux.be/index.html>

¹²¹ Entretien FUGEA, FJA, MAP

¹²² L'agriculture de conservation est un ensemble de techniques culturales qui visent à ne plus devoir labourer voire même à ne plus travailler le sol du tout. L'agroforesterie intégrée est une gestion des cultures avec des arbres réinsérés dans le plan de parcelle, souvent en calculant une intégration avec les machines. Les mélanges actifs sont par exemple de type Bokashi (Choucroute de résidus végétaux inoculée avec des micro-organismes locaux) ou charbon de pyrolyse.

de cultivars¹²³ destinés aux consommations humaines et animales sont défendables, la limitation drastique des choix de variétés et d'espèces imposée par le cadre légal est un frein à la créativité et à la liberté agricole. Ces limitations sont dues au fait que de nombreuses espèces végétales ou animales issues de la recherche agronomique sont protégées par un brevet de longue durée. Lever ces freins rendrait les producteurs plus autonomes, notamment vis-à-vis des grandes entreprises semencières et faciliterait la création de variétés adaptées aux conditions locales. Les récentes avancées de la nouvelle réglementation européenne sur l'agriculture biologique¹²⁴ pour pouvoir reproduire des variétés mixtes de pays, si elles sont encourageantes, ne résolvent pas le problème premier de l'aberration qu'est le brevetage du vivant. Un système plus ouvert offrirait de meilleures possibilités d'adaptation de variétés aux terroirs¹²⁵, voire aux pratiques agricoles régionales au lieu de forcer le sol à s'adapter à une méthode de culture ou de gestion de l'élevage. Il permettrait également de rendre les producteurs plus autonomes notamment vis-à-vis des grands semenciers et contribuerait ainsi à rendre l'agriculture plus résiliente.

De même, élargir les possibilités légales d'utilisation d'**intrants alternatifs issus de processus biologiques** (purins

de plantes ou extraits de compost), permettrait le développement de solutions locales et adaptées aux différents types de systèmes agricoles. Malgré la vision restrictive de la Commission européenne sur ce sujet, en Wallonie des compagnies d'intrants développent actuellement une gamme alternative¹²⁶.

En conclusion, la liberté culturelle doit être le principe de base des pratiques agricoles. Elle permet la créativité au niveau des systèmes de production¹²⁷ et favorise ainsi une plus grande résilience aux changements en cours. **Les techniques alternatives sont souvent demandeuses d'effort sur petites surfaces et de budget sur grandes. Elles doivent être valorisées, soutenues financièrement et faire l'objet de formations et d'une bonne diffusion au sein du secteur.**

Leur soutien exige cependant un changement de paradigme d'une production massive et massique (calculée en calories) vers une agriculture plus nutritive, où moins de produits nourrissent plus de gens. Pour ce faire les dirigeants politiques et les grandes entreprises doivent accepter la réalité de la crise actuelle dans toute sa complexité.



source Belga

¹²³ Un cultivar est une variété de plante obtenue en culture, généralement par sélection, pour ses caractéristiques réputées uniques.

¹²⁴ « Le parlement valide la nouvelle réglementation sur l'agriculture biologique », le Sillon belge, 23/04 :2018, <https://www.sillonbelge.be/2352/article/2018-04-23/le-parlement-europeen-valide-la-nouvelle-reglementation-sur-lagriculture>

¹²⁵ Les terroirs sont des sous-régions composées de parcelles aux propriétés physico-chimique similaires et ayant été cultivées de manière similaire dans un temps relativement long. Cette notion est en débat.

¹²⁶ Quinet, A., « Le purin d'ortie, un engrais naturel et insecticide », La Libre, 19/07/2017, <https://www.lalibre.be/regions/liege/le-purin-d-ortie-un-engrais-naturel-et-insecticide-596e638dcd706e263ee23ce3>

¹²⁷ Entretien MAP, FJA



La reprise : prendre le pas, ou pas, dans les pas de papa ?

Sols

Un autre enjeu trop souvent négligé, est la transmission d'une ferme ou des terres, en particulier lorsqu'elles sont partagées entre plusieurs repreneurs. Le sujet devient particulièrement épineux lorsque le projet de reprise diffère de celui qui prévalait historiquement¹²⁸.

Un changement à la marge des pratiques (des essais en « sans labours¹²⁹ », un changement de race graduel en élevage, des changements de pratiques d'épandages sur cultures céréalières...) peut déjà être mal vécu par certains anciens agriculteurs. **Des changements plus radicaux, tels qu'une réduction de la taille de la ferme, sa division ou son passage brutal en systèmes alternatifs (bio, modèle spécialisé vers déspecialisé...¹³⁰) peuvent entraîner des résistances violentes allant jusqu'à des ruptures de transmission intra-familiale.** Un vrai travail de rencontre et de discussion des projets entre cédants et nouveaux occupants est nécessaire pour éviter des conflits ou dans les cas de refus, des pertes de terres agricoles¹³¹.

Dans le cas des cessions intrafamiliales, il est aussi possible que les parents ne désirent pas que leurs enfants reprennent l'exploitation car ils ne veulent pas les pousser vers l'agriculture, qu'ils perçoivent pour toutes les raisons évoquées plus haut comme un futur non désirable.

Enfin, certains agriculteurs à la retraite refusent de rendre la ferme pour les raisons discutées plus haut dans le point accès à la terre.

Graines

L'évidence première est de négocier pour laisser l'ancien gestionnaire comprendre les projets du repreneur. Les nouveaux arrivants non-issus du monde agricole proposent des visions, des objectifs, voire des pratiques qui sortent des paradigmes habituels, mais sans pour autant modifier les réalités quotidiennes du travail paysan (nourrissage des bêtes, paillage, visite de champs, semis, sarclages...) Dans cet espace de « continuité disruptive », des conflits peuvent vite se développer. De nombreuses associations offrent des outils de cadrage pour mener la discussion entre repreneurs et cédants.

Alléger les craintes des cédants, ou inciter un agriculteur à devenir cédant, demande aussi que son avenir soit garanti. Comme indépendants, ils bénéficient de la pension minimale garantie pour indépendants mais comme ils n'ont en général pas pu se constituer une épargne suffisante, leur situation est précaire. Une revalorisation de la retraite agricole permettrait de lever cette contrainte et de céder la ferme plus sereinement plutôt que de l'envisager comme un simple moyen de conserver les aides de la PAC.

¹²⁸ Voir l'analyse d'Entraide et Fraternité : René Mendoza Vidaurre, Hélène Capocci, « Jeunesse et agriculture : deux mondes irréconciliables ? », septembre 2017, <https://www.entraide.be/Jeunesse-et-agriculture-deux-mondes-irreconciliables>

¹²⁹ Zanella, op.cit.

¹³⁰ Le modèle d'agriculture dominant en Europe est par définition spécialisé. Une ferme produit un produit majeur (lait, viande, céréales, produits sucriers et patates, légumes) et quelques produits plus limités. Un système déspecialisé envisage des élevages mixtes, avec ou sans copaturage et différents types de cultures sur la même ferme. Ces systèmes sont souvent orientés vers l'autoconsommation et la distribution ultralocale.

¹³¹ Entretien FJA, FUGEA, TEV, Geens



La ferme Arc-en-Ciel, ferme-école paysanne du MAP
(source : MAP)

Formation

Sols

La formation agricole de base est bien développée en Wallonie pour ce qui est de la formation commune de base, avec des écoles agricoles à Ath, Ciney, Gembloux et La Reid ainsi que des sections techniques et professionnelles spécialisées en agriculture dans plusieurs écoles secondaires. Les cours de base en promotion sociale, dits cours A et B, sont eux aussi dispensés à travers toute la région.

Les hautes écoles provinciales proposent des bacheliers en agronomie et, depuis quelques années, le site de la Haute Ecole de la province de Namur (HEPN) à Ciney propose une spécialisation en agriculture biologique¹³². Cette formation est éligible aux crédits-temps de formation et aux aides du FOREM.

L'offre académique est large avec des diplômes de bio-ingénieurs agronomes dispensés par toutes les grandes universités (UCLouvain, ULiège-Gembloux Agro Bio Tech, ULB). La croissance de l'offre de formation en agronomie « alternative », avec le certificat en agroécologie de l'UCL et de l'ULB et le master interuniversitaire en agroécologie partagé entre l'ULiège, l'ULB et Agro-ParisTech, est un signe positif supplémentaire. Cependant bien qu'en mesure d'en faire la critique, le monde

académique reste tourné vers une vision de l'agronomie qui maîtrise le vivant plutôt que de travailler avec celui-ci.

Il existe un foisonnement de formations aux formes d'agricultures alternatives mais elles gravitent en dehors du paysage de formation officiel. L'agriculture n'est pas considérée comme un métier en pénurie par les services de l'emploi alors que « la fin des paysans » se profile à un horizon de moins de 20 ans, aussi très peu des formations alternatives bénéficient-elles de la visibilité et du soutien des services d'aide aux demandeurs d'emploi¹³³.

Graines

La visibilité de certaines formations pourrait être améliorée. Par exemple, les formations en maraîchage du CRABE¹³⁴ et les formations de l'école paysanne indépendante du MAP¹³⁵ sont qualifiantes aux yeux de la législation wallonne au même titre que celles des syndicats (FJA, FUGEA)¹³⁶. Mais elles ne figurent pas au catalogue de base des formations du FOREM où beaucoup de jeunes en recherche viennent se renseigner. La récente suspension des subsides du gouvernement régional wallon au MAP pose également la délicate question de leur pérennité.

¹³² Spécialisation en agriculture Biologique : http://www.hepn.be/specialisation_agro_bio

¹³³ Un passage sur le site dédié aux métiers « verts » du FOREM est instructif : 5 formations (CISP) reconnues alors que selon Biowallonie, il existe au moins 10 acteurs de ce type pour les métiers agricoles.

¹³⁴ Le CRABE est une association militante active en Brabant wallon depuis 40 ans qui vise à rendre la vie commune plus solidaire, juste et en harmonie avec la nature.

¹³⁵ MAP-EPI : <https://lemap.be/L-EPI-ecole-paysanne-independante> et CRABE : <https://www.crabe.be/content/filieres-et-pedagogie>

¹³⁶ Formations FJA : <http://www.fja.be/page/formation-introduction> et FUGEA : <https://fugea.be/formation/>

Aussi, la **qualité de ces formations pourrait être améliorée**. Les interviewés pointent notamment le besoin de formateurs mieux préparés pour garantir une transmission optimale des techniques, ainsi que le besoin de mettre l'accent sur les connaissances numériques nécessaires à la gestion administrative d'une exploitation¹³⁷. **Un financement en ce sens serait le bienvenu**¹³⁸.

En parallèle de ces lieux de savoirs, il existe aussi des **espaces-tests** destinés à la formation pratique, soutenus par Terre-en-Vue notamment. Pendant 6 mois à 2 ans, les nouveaux maraîchers sont formés sur un espace et avec du matériel fournis par Terre-en-vue, mais à la fin de formation, le maraîcher quitte l'espace-test pour créer son activité sur son terrain (éventuellement financé par Terre-en-vue). Pour pérenniser ce type de formation, il est donc envisagé que la structure de formation (matériel, formateurs) soit mobile et intervienne directement sur le terrain qui supportera l'activité finale du maraîcher, afin d'assurer une continuité entre la période de formation et le lancement de l'activité¹³⁹.

De nombreuses personnes interviewées constatent que beaucoup d'élèves se présentent aux formations certes très motivés, mais aussi à la recherche d'une échappatoire, sans être réellement conscients des réalités du monde agricole. La complexité des métiers agricoles est peu connue. Savoir gérer à la fois les cultures, les bêtes, la gestion économique, mécanique, la transformation du modèle et cultiver sa forme physique, tout en conservant un espace pour une vie sociale et familiale n'est pas un exercice facile¹⁴⁰. Aussi, une **offre de stages, plus large et plus visible** permettrait une meilleure prise de conscience des réalités du métier, notamment celles des grandes exploitations, ce qui faciliterait leur reprise.

Et le genre ?

Lors des interviews, le sujet du genre n'est pas ressorti comme un enjeu-clé des installations ou des transmissions. Cependant les femmes représentent un bon quart des actifs déclarés dans le domaine agricole en Wallonie. En prenant en compte les conjoints-aidants, ces statistiques montent jusqu'à presque un tiers¹⁴¹. Les conjointes se chargent en général des tâches administratives et comptables, travail peu visible mais essentiel au bon fonctionnement des fermes. Le statut de conjoint-aidant a été créé en 1990 en Belgique et depuis 2005, les conjoints-aidants bénéficient des mêmes droits qu'un indépendant à titre principal¹⁴². Cela a largement contribué à la reconnaissance de ce rôle, à le rendre plus visible et à apporter une certaine stabilité économique aux agricultrices.

Rajeunir l'agriculture pour faire face aux enjeux climatiques et alimentaires ne se fera pas sans la participation et la reconnaissance des femmes. L'intérêt de nombre d'entre elles pour l'agriculture sur petite surface et le fait que les femmes soient plutôt bien représentées dans les mouvements alternatifs comme le MAP¹⁴³ sont des signes positifs en ce sens. Des progrès ont été faits pour reconnaître les droits des femmes dans l'agriculture, grâce au statut de conjoint-aidant et à la représentation syndicale au sein de l'Union des agricultrices wallonnes (branche féminine de la Fédération wallonne des agriculteurs). Par ailleurs la COPA-COGECA¹⁴⁴ a instauré une commission féminine en son sein et demande que la parité soit effective au sein de chaque organisme politique et de gestion du secteur agricole. Les agricultrices issues du milieu restent cependant peu audibles, aussi bien dans le débat public qu'au sein du milieu. Si les tendances de fixation des prix ne changent pas, on risque de passer d'une féminisation de l'agriculture à une féminisation de la misère. Sans une refonte profonde des cadres du secteur, la tentative de transition agricole pourrait représenter un risque plutôt qu'une opportunité d'émancipation pour les femmes paysannes. L'enjeu du genre doit donc rester au cœur de toute politique visant à redynamiser le secteur agricole.

¹³⁷ Entretien FUGEA

¹³⁸ Entretiens FUGEA, TEV

¹³⁹ Proposition de Zoé Gallez, TEV

¹⁴⁰ Entretien TEV, FUGEA, FJA, MAP

¹⁴¹ Pour une discussion des bases légales et des statuts, voir l'analyse d'Entraide et Fraternité : Juliette Villez, « Les agricultrices en Europe et en Belgique », avril 2015, https://www.entraide.be/IMG/pdf/les_agricultrices_en_europe_et_en_belgique_-_version_web.pdf Pour le détail des statistiques, nous conseillons la base de données de l'INASTI : https://rproxy.rsvz-inasti.fgov.be/WebSta/index_fr.htm avec les opérateurs : Affiliés-Activités-Sous-branche et additionné tous les codes 100 pour les cheffes d'exploitation et les codes Conjointes-aidants, région, région wallonne et additionnés toutes les femmes sous les codes 100.

¹⁴² Juliette Villez (2015) op.cit.

¹⁴³ Entretien MAP

¹⁴⁴ COPA: Comité des organisations professionnelles agricoles de l'Union européenne COGECA : Comité général de la coopération agricole de l'Union européenne

La construction de l'image d'un métier

Sols

« Il faut accepter d'être l'esclave de ses bêtes »¹⁴⁵, « Quand je serai retraité j'irai voir la mer »¹⁴⁶. L'agriculture, en particulier l'élevage, est perçue même par les agriculteurs, comme un métier physiquement dur, sans horaire, sans vraies vacances. Un métier qui offrirait peu de possibilité de vie sociale en dehors de l'entre soi des rencontres agricoles comme les fêtes patronales agricoles et les foires¹⁴⁷.

À cette image du forçat, s'ajoute dans l'imaginaire collectif une image négative de l'agriculteur-pollueur qui s'est développée au fur et à mesure de la pénétration des produits chimiques dans le métier et de la popularisation des alternatives écologiques. Les rapports relatifs aux dégâts de pratiques conventionnelles sur le climat renforcent encore cette image qui dessert et stigmatise les fermes de taille moyenne et inhibe leur possible volonté de changement.

La liberté de choix de vie et de se nourrir de façon autonome sont au contraire les aspects positifs liés au métier¹⁴⁸. Un éleveur parle de la joie de voir ses canards le matin dès le réveil, d'autres du plaisir de parcourir l'étable en regardant les bêtes le soir, la journée de travail accomplie¹⁴⁹.

Ces deux visions de la dureté du métier mais avec ses plaisirs d'une part, et de l'agriculteur-pollueur d'autre part, alimentent chez le grand public une image plutôt « positive, mais pleine d'incompréhension »¹⁵⁰. Ce serait à la fois un métier de passionnés, qui sont prêts à vivre dans des conditions difficiles pour continuer à faire ce qu'ils aiment, et un métier d'entrepreneurs déraisonnables et inconscients. Les acteurs syndicaux rappellent que les agriculteurs engagés dans le système conventionnel sont conscients des évolutions nécessaires et que beaucoup désirent changer de pratiques mais que le contexte actuel ne leur permet pas d'évoluer au rythme souhaité par la société civile.

Graines

Pour reconstruire l'image du métier de nombreux syndicats belges et français créent des capsules vidéo pour faire connaître le travail réel des agriculteurs, leurs préoccupations et les réalités que nous avons évoquées tout au long du texte¹⁵¹.

Tous les enjeux évoqués dans cette étude participent finalement à la construction de l'image du métier. La solution la plus efficace serait bien de rendre ces métiers accessibles et vivables socialement et économiquement, mais cela demande de se détacher du court terme pour envisager une projection plus large.



source : Terre-en-vue

¹⁴⁵ Un agriculteur brabançon (29/11/2018)

¹⁴⁶ Témoignage recueilli par Astrid Ayral pour la FUGEA, partagé pendant l'entretien effectué pour cette étude.

¹⁴⁷ Entretiens FUGEA, FJA, MAP, TEV

¹⁴⁸ Entretiens FUGEA, FJA, MAP, TEV et avec Q. Ledoux, agriculteur à Saint-Gérard

¹⁴⁹ Un éleveur bovin viandeux

¹⁵⁰ Entretien FJA

¹⁵¹ Certaines vidéos : <http://fja.be/slides/canal-public-1/tag/concourslibramont2018-13>

Nous avons ici décrypté les enjeux un par un et tenté d'y apporter des solutions. Cependant nous avons dû plusieurs fois intégrer des problématiques de manière transversale, nous souhaitons donc affirmer avec le CCFD que « plutôt que de chercher à segmenter les problématiques agricoles, les politiques publiques doivent au contraire garantir un soutien pour des mesures beaucoup plus systémiques au profit de la transition agroécologique »¹⁵². Ces mesures systémiques impliquent des options philosophiques relatives aux rôles de l'agriculture dans notre société.



source : Entraide et Fraternité

¹⁵² Sablé, A-L., « Nos terres valent plus que du Carbone », CCFD-Terre solidaire, 2018, p .33

QUELLES FERMES voulons-nous ?

Une réflexion transparaît en filigrane tout au long de cette étude : si l'on souhaite mieux définir les objectifs et les pratiques d'une ferme et inciter les jeunes à s'engager dans le secteur agricole, nous devons d'abord nous interroger sur la philosophie dans laquelle s'inscrivent les finalités profondes des fermes. Ces finalités peuvent être multiples et parfois contradictoires : fournir une production d'aliments, tirer du profit du système économique en place, nourrir sainement la population, nourrir un maximum de personnes, prendre soin des écosystèmes, assurer la survie ou, de façon plus ambitieuse, une vie digne aux agriculteurs... ? Cet enjeu de définir les fondements « philosophiques » des fermes, évoqué par de nombreux acteurs du milieu agricole sans jamais s'y attarder, est peut-être pourtant la pierre d'achoppement de tout l'édifice agricole aujourd'hui en péril. Pour Entraide et Fraternité, ces finalités sont triples : **les fermes de demain doivent à la fois garantir la souveraineté alimentaire, contribuer à la résilience climatique et à la préservation de la biodiversité et assurer une vie et un avenir digne pour les paysans** au Nord comme au Sud de la planète. Ces éléments sont constitutifs de la vision de l'agroécologie d'Entraide et Fraternité. Dès lors, quelles options nous sont proposées pour atteindre cet idéal ? Deux voies se présentent, qui ne sont pas nécessairement exclusives. Chacune comporte différents risques et opportunités aux niveaux humain et technique.

La première s'appuie sur un recours accru aux technologies. Elle se décline en acronyme divers renfermant chacun un paquet technique donné. Ainsi, l'agriculture intelligente face au climat rassemble des techniques orientées vers des émissions de gaz à effets de serre quasi-nulles. Citons également l'agriculture biologique moderne¹⁵³, qui cherche à se libérer des intrants chimiques de synthèse et à réduire les impacts environnementaux en général. Ensuite, l'agriculture de conservation cherche à respecter la vie des sols pour minimiser les impacts climatiques et la demande en intrants, en proposant une batterie de techniques sans travail du sol. Enfin l'agroforesterie cherche à réintégrer l'arbre à la parcelle voire

la parcelle à la forêt. Si ces batteries technologiques destinées à minimiser l'impact de l'agriculture mécanisée ne viennent que s'intégrer dans le modèle agricole actuel orienté vers le rendement, elles ne feront qu'atténuer et différer le problème des externalités climatiques et écologiques et ne participeront en rien au maintien et à la reconstruction d'un tissu agricole. Aussi prometteuses soient-elles, elles ne sont pas une fin en soi et ne délivreront leur potentiel de réel changement que dans la mesure où elles se mettent au service d'une vision de transition profonde orientée vers les trois objectifs mentionnés plus haut.

En revanche, si l'on en croit Pablo Servigne, Gauthier Chappelle ou encore Jan Douwe van der Ploeg¹⁵⁴, la solution ultime à notre crise systémique serait la re-paysannisation généralisée. Celle-ci serait réfléchie et volontaire en vue d'une adaptation face aux risques environnementaux et à la complexité de nos sociétés, ou bien elle serait imposée en cas de matérialisation de ces risques et d'effondrement de nos sociétés. Cette seconde option nous propose un monde plus lent, moins riche en énergie et en technologie, mais plus riche en contacts humains et en résilience localisée. Pour utiliser l'expression de Pablo Servigne lors d'une conférence à Gembloux à l'automne 2018 : « opter pour la re-paysannisation c'est accepter de se tirer consciemment une « balle dans le pied systémique », c'est-à-dire- accepter dès à présent de changer les fondamentaux de nos sociétés, d'inventer l'ère de l'après-pétrole et probablement l'après-capitalisme. Le monde qui en découlerait nécessiterait un retour d'un grand nombre d'actifs dans l'agriculture et d'autres métiers manuels. C'est en poursuivant cet objectif que le MAP propose une refonte globale du système agricole en Wallonie pour revenir à 20 à 30% de paysans dans la population active, contre moins 3% aujourd'hui. Les effets escomptés sont une souveraineté alimentaire localisée, des circuits de distribution très courts ; les fermes y seraient des centres de la vie communautaire des villages¹⁵⁵, ainsi que des viviers d'emplois pour une jeunesse qui cherche à construire son futur en y mettant du sens. Mais la réalité actuelle est fort différente de cet idéal

¹⁵³ LE Bio, à différencier de LA Bio, l'agriculture biologique et biodynamique historique avec un projet social inhérent au modèle.

¹⁵⁴ Servigne P., Stevens R. (2015) op.cit ;

Chappelle G., De Coust, M., Le vivant comme modèle, Albin Michel, 2015 ;

Van Der Ploeg, J.D., Les paysans du XXI^e siècle : mouvements de repaysannisation dans l'Europe d'aujourd'hui, Charles Léopold Mayer, 2011

¹⁵⁵ Entretien et charte MAP



de petites fermes. En Wallonie, « en 2016, 31 % des exploitations recensées cultivent moins de 25 ha. Elles occupent 6,3 % de la superficie ; on y trouve beaucoup d'exploitations occasionnelles ainsi que des exploitations orientées vers les productions hors sol »¹⁵⁶. Les petits paysans liés aux sols n'en représentent qu'une toute petite fraction.

Si les finalités restent les mêmes, il y a énormément d'approches différentes entre le pur recours à des solutions techniques et une re-paysannisation profonde. Parmi les trois finalités mentionnées plus haut, la question de la dignité paysanne et de l'avenir de la profession est le socle sur lequel doivent s'appuyer les deux autres. La reconstruction du tissu agricole par l'entrée de la jeunesse est la clé de cet enjeu capital.

CONCLUSION

Semer l'avenir

Pour pouvoir semer, il nous faut récolter les moissons d'aujourd'hui, aussi amères fussent-elles. Nous pourrions alors ressemer un mélange issu des connaissances de l'agriculture moderne, des savoirs paysans du passé, de l'agroécologie et de l'enthousiasme et la créativité de la jeunesse.

La signature de la Charte des droits des paysans par l'Assemblée générale de l'ONU le 17 décembre 2018 nous donne espoir que la transposition légale de ces nouveaux droits spécifiques puissent faire avancer les solutions proposées ici, ou d'autres comparables. En s'appuyant sur cette déclaration internationale, nos gouvernements peuvent construire une agriculture qui est mise dans les conditions d'être un secteur dynamique et porteur face aux changements à venir.

En créant les cadres qui permettent à nos agricultures d'exister dignement sans entrer en concurrence avec le reste des êtres vivants et avec les agricultures du Sud, nous rendrons à ce métier son rôle de nourricier et de gardien de nos paysages. Nous rendrons ainsi ces métiers accessibles à la vague de jeunes et moins jeunes qui veulent s'établir ou continuer à exercer le métier de paysan de façon durable. L'agroécologie semble en ce sens être source de leviers prometteurs pour nos sociétés et pour la jeunesse qui devra porter les transitions.

Maintenir une agriculture de qualité, qui utilise les capacités de la jeunesse, c'est miser sur la résilience dans la tempête climatique et économique qui gronde.

¹⁵⁶ « Évolution de l'économie agricole et horticole en Wallonie, 2018 », 2018, SPW, pp.11-12



source: MAP

Auteur : Guillaume E. Gillard

Coordination : Anne Berger

Éditeur responsable : Axelle Fischer, secrétaire générale d'Entraide et Fraternité

Mise en page et impression : Asolar.be

Pour que la Terre tourne plus JUSTE!



ENTRAIDE &
FRATERNITE

Entraide et Fraternité

32 rue du gouvernement provisoire • 1000 Bruxelles

02/227 66 80 • www.entraide.be

avec le
soutien de



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES
CULTURE.BE